

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Dispositif Institutionnel Thérapeutique Educatif Pédagogique
La CRISTALLERIE
1bis rue Delaune 69700 – GIVORS
tél : 04.72.49.26.99 - Fax : 04.72.49.26.98
E-mail : la-cristallerie@lespep69.org

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PREAMBULE | 4 |
| L'entrée de La Cristallerie dans un fonctionnement en dispositif intégré | 6 |
| I – L'Activité | 8 |
| 1-1 Le public accueilli..... | 8 |
| 1-2 Les points saillants de 2019..... | 9 |
| 1-3 Origine géographique des personnes accueillies | 11 |
| 1-4 Moyenne d'âge et durée de présence à La Cristallerie | 12 |
| 1-5 Problématiques des jeunes accueillis en 2019..... | 14 |
| 1-6 Les admissions | 16 |
| 1-7 Sorties en 2019 | 17 |
| 1-8 Taux d'occupation en 2019..... | 19 |
| II – La mise en œuvre du projet..... | 21 |
| 2-1 Une répartition par cycle entre janvier et juillet 2019 et par unité entre septembre et décembre 2019..... | 21 |
| Le cycle 1 et l'unité de Vénissieux..... | 21 |
| Le cycle 2 et l'unité de Givors 2 | 22 |
| L'unité de Givors 1 | 26 |
| 2-2 Le secteur thérapeutique | 31 |
| 2-2-1 Rapport d'activité médicale..... | 31 |
| 2-2-2 L'orthophonie..... | 33 |
| -Groupes Cinéma | 35 |
| -Groupe Poésies..... | 36 |
| -Groupe Contes | 36 |
| -Groupe « Actus » | 36 |
| 2-2-3 La psychomotricité | 37 |
| Groupes à visée thérapeutique | 39 |
| -Les groupes attention-concentration..... | 39 |
| -Le groupe Mises en situation | 39 |

| | |
|---|-----------|
| -Groupe Yoga-Relaxation | 40 |
| -Duo « des sens et des mots » | 40 |
| -Groupe filles..... | 40 |
| 2-2-4 Les psychologues | 41 |
| 2-2-5 L'infirmierie | 47 |
| 2-3 L'unité d'enseignement..... | 48 |
| 2-4 L'unité d'Hébergement Séquentiel | 55 |
| 2-5 L'Unité d'Accompagnement Renforcé (U.A.R.) | 55 |
| 2-6 Le service social | 59 |
| 2-7 Le service de suite..... | 60 |
| 2-8 Les activités du mercredi | 62 |
| 2-9 Démarche d'amélioration de la qualité en 2019 | 63 |
| Perspectives pour 2020 | 65 |
| GLOSSAIRE | 66 |

PREAMBULE

Notre dernier rapport d'activité décrivait l'année 2018 comme une année de "reconstruction" et de "réaménagement" tant au niveau des locaux que du fonctionnement de l'établissement.

Il témoignait aussi de la capacité des équipes à s'adapter à une succession d'événements assez impressionnants : un incendie le 4 décembre 2017 (996 m² de bâtiment détruit), un départ de feu accidentel dans une armoire électrique le 9 octobre 2018 rendant inutilisable durant trois mois deux ateliers préprofessionnels et durant plusieurs semaines l'accès à des salles de classes et enfin une fragilité sur un plancher nécessitant divers travaux et condamnant entre la mi-octobre 2018 et la mi-janvier 2019 l'utilisation de la salle de psychomotricité, d'orthophonie et du dojo.

Malgré tous ces événements et l'aspect traumatique de l'incendie, les équipes ont pu poursuivre l'accompagnement des jeunes de la meilleure manière possible : déploiement de groupes sur des sites distants, poursuite des ateliers avec des chantiers extérieurs, poursuite de la psychomotricité et de l'orthophonie dans des salles peu adaptées...

L'année 2019 a été une année intense de réflexion collective. Un important travail institutionnel a ainsi permis la mise en place d'une nouvelle organisation fin août 2019. Celle-ci nous permet de fonctionner en dispositif intégré et d'envisager un redéploiement d'une partie de notre activité sur le secteur de Vénissieux dès que nous aurons trouvé des locaux adaptés.

Comme je l'avais déjà fait dans le précédent rapport d'activité, je tiens à renouveler mes sincères remerciements et mon profond respect aux professionnels à la fois pour leur résistance à tenir contre vents et marrées mais aussi pour leur capacité à continuer à avancer et à penser un accompagnement le plus adapté possible pour les adolescents.

Je remercie bien évidemment également les jeunes et les familles de leur confiance maintenue dans l'établissement.

Au regard de ces deux dernières années, je devrais me réjouir du cheminement de l'établissement et être relativement serein pour la suite... L'année 2019 se termine pourtant dans un contexte sombre et préoccupant pour La Cristallerie. L'annonce de la décision de fermeture de l'UAR est un coup de semonce pour l'ensemble des professionnels mais aussi pour les jeunes et leurs familles pour lesquels ce dispositif représente un véritable lieu de répit. Même si une approche budgétaire peut justifier de cette fermeture, elle ampute les jeunes d'une modalité précieuse d'accompagnement et vient plonger les professionnels dans des injonctions paradoxales : le DITEP prône la nécessité de lieux relais, de structures de répit pour éviter les ruptures de parcours et un lieu qui le permettait (109 jeunes ont bénéficié de l'UAR en 2019) disparaît... A ce jour, l'établissement doit transformer les places de l'UAR en 17 places ambulatoires avec un âge étendu des jeunes accompagnés. Cette injonction de transformation est loin d'être anodine même si elle évite des licenciements, élément pour le coup positif.

Une telle fermeture intervient par ailleurs dans le contexte du Projet Régional de Santé 2018/2028 qui fixe les nouveaux taux d'activité (90% avec des files actives à 1,1 pour les structures de semi-internat et d'hébergement séquentiel et 1,3 à 1,8 par place installée pour les suivis ambulatoires). Si les structures n'atteignent pas ces objectifs, des décisions contraintes sont d'ores et déjà énoncées par l'autorité de contrôle.

Ce contexte global suscite diverses questions :

- Les adolescents accueillis en DITEP ont, pour nombre d'entre eux, une véritable difficulté à être au bon endroit, au bon moment. Même si la vigilance de l'autorité de

contrôle sur les taux d'activité est légitime, la problématique des jeunes accueillis va obligatoirement mettre à mal le taux attendu de 90%. Faut-il, pour répondre à cette logique comptable, sélectionner les jeunes accueillis (ce que La Cristallerie s'est toujours refusée de faire) pour ne recevoir que ceux avec le moins de difficultés et qui seront plus facilement "des bons élèves à la bonne place" ? Faut-il faire du "surbooking" sur la structure d'hébergement ? Rappelons que l'Unité d'Hébergement Séquentiel a notamment pour vocation d'offrir un espace de différenciation entre le jeune et sa famille. Un tel travail n'est pas linéaire et se doit de supporter une forme d'allers-retours avec des périodes où chacun vit relativement sereinement la séparation et d'autres où celle-ci est plus douloureuse et peut notamment se traduire par une difficulté pour l'adolescent à venir sur l'hébergement séquentiel.

- Le fonctionnement en DITEP induit, dans son essence même, un fonctionnement chronophage avec des temps de liens, de transmissions plus importants. Cette question est au travail dans l'établissement mais reste à ce jour un réel point de préoccupation.
- La Cristallerie va devoir accompagner des enfants en dessous de 12 ans en ambulatoire prochainement et probablement à terme dans toutes les modalités. Il nous est difficile de trouver une cohérence dans l'évolution des DITEP sur le territoire de Givors. Le secteur de Givors bénéficiait, jusqu'à peu, de deux DITEP spécialisés pour les enfants et d'un pour les adolescents. Quid de l'intérêt que chacun de ces DITEP soit maintenant positionné sur des tranches d'âge étendues ? De telles évolutions sont loin d'être anodines pour un établissement de la dimension de La Cristallerie. L'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents ne se déploient pas de la même manière.
- Comme évoqué précédemment, La Cristallerie a été contrainte, ces dernières années, à faire évoluer en profondeur ses pratiques. Les équipes ont démontré leur capacité à s'adapter à ces réalités. De tels mouvements attaquent néanmoins de fait la fonction contenante de l'établissement ; fonction indispensable au regard des difficultés du public accueilli. La nouvelle organisation mise en place fin août 2019 (qui nécessite encore de nombreux ajustements) devait nous permettre de retrouver enfin une certaine sérénité institutionnelle. La fermeture de l'UAR, sa transformation en 17 places ambulatoires (installées donc correspondant au minimum à 22 suivis) avec un âge étendu nécessitent de bousculer à nouveau notre organisation. Ces mouvements incessants ne permettent pas aux équipes de se poser mais surtout attaquent en permanence les enveloppes institutionnelles avec toutes les conséquences dans l'accompagnement des jeunes.

A la lecture du PRS, les DITEP en général et La Cristallerie en particulier sont dorénavant clairement attendus du côté quantitatif, ce qui est en soit légitime, mais à un niveau tel que les files actives et les taux d'activité énoncés viennent maintenant clairement mettre à mal la qualité des accompagnements proposés. Les professionnels l'ont bien évidemment compris, les jeunes et leurs familles risquent d'être amenés à l'éprouver dans un futur proche...

Même si, dans un tel contexte, la tentation fut grande de ne produire un rapport d'activité uniquement avec des données chiffrées, priorités de plus en plus affirmées du secteur, ce rapport d'activité témoigne cette année encore, de l'accompagnement proposé aux jeunes et à leur famille en tentant d'être au plus près de leurs attentes, de leurs potentialités et de leurs besoins (ce qui ne l'oublions pas, reste notre tâche primaire et notre mission).

L'entrée de La Cristallerie dans un fonctionnement en dispositif intégré

En 2018/2019, La Cristallerie s'est engagée dans une dynamique devant conduire à deux évolutions majeures :

- Penser et mettre en œuvre un fonctionnement en dispositif intégré (D.I.T.E.P.)
- Penser et organiser le redéploiement d'une partie de son activité sur le secteur sud-métropole et notamment la commune de Vénissieux

Pour se faire, tous les salariés de l'établissement se sont engagés, depuis novembre 2018, dans des travaux en sous-groupes autour de thématiques permettant de penser le passage d'un fonctionnement I.T.E.P. à un fonctionnement en D.I.T.E.P.

Une réunion institutionnelle trimestrielle permet la mise en commun de ces travaux et d'informer chacun des évolutions concrètes qui en découlent. Nous avons aussi engagé un travail sur l'histoire de La Cristallerie avec, comme pour toute institution, ses moments heureux mais aussi ses événements traumatiques...

Nous sommes accompagnés dans ce processus par le Dr ROSSELLO (psychiatre, psychanalyste).

Ce travail nous a permis de repenser une nouvelle organisation de l'établissement, dans un fonctionnement en dispositif intégré, en axant notamment notre réflexion sur 5 points forts de la "philosophie" DITEP :

- **Garantir une fluidité des parcours dans une logique de territoire.**
- **Adapter les modalités d'accompagnement au plus près des besoins du jeune** (accueil de jour, accueil de nuit, ambulatoire, emplois du temps partagés...).
- **Eviter les ruptures.**
- **Donner une place prépondérante aux familles dans l'accompagnement.**
- **Favoriser pour chaque jeune, autant que possible, des temps d'inclusion à l'extérieur (dispositifs de droit commun) tout en lui garantissant autant que nécessaire un accompagnement dans les murs de l'établissement.**

Il est ressorti de ces travaux institutionnels des points saillants à prendre en compte dans nos nouvelles organisations :

- **Maintenir la notion d'institution :**
 - Maintenir le côté protecteur de l'établissement et le sentiment d'appartenance.
 - Identifier nos principes de base, nos dénominateurs communs sur les deux sites de Givors et Vénissieux.
 - Maintenir des espaces de rencontres et de travail commun entre les deux sites.
- **Maintenir la notion d'affiliation pour les jeunes et les professionnels :**
 - Garantir un ancrage institutionnel pour chaque jeune quelles que soient ses modalités d'accompagnement et l'évolution de son projet.
 - Veiller à l'appartenance de chaque professionnel à une équipe.
- **Favoriser des prises de décisions d'évolution du projet de l'adolescent suffisamment réactives tout en garantissant des espaces d'élaboration :**
 - Veiller à la place des familles dans les évolutions du projet.
 - Garantir une réactivité dans la prise de décision en évitant les "passages à l'acte".
 - Veiller à une élaboration pluridisciplinaire.

- **Soigner les transitions, les passages :**

- Accompagner les changements de modalités de suivi.
- Favoriser les échanges et les communications pour que le jeune soit accueilli, attendu dans les nouveaux espaces dans lesquels il évoluera.

- **Préciser la notion de référence dans l'accompagnement du jeune :**

- Identifier un référent coordonnateur (immuable) et préciser ses missions.
- Identifier un référent de projet sur le terrain (peut changer) et préciser ses missions.

- **Associer les jeunes et les familles à la réflexion sur l'évolution de La Cristallerie :**

- Organiser des réunions d'information et d'échanges avec les parents et les jeunes.
- Garantir une élaboration et des prises de décisions partagées avec les familles quant à l'affectation de leur enfant sur l'un des deux sites, Givors ou Vénissieux.

Ces travaux collectifs ont conduit La Cristallerie à passer **d'un fonctionnement ITEP à un fonctionnement en dispositif intégré** depuis le 29 août 2019.

Concrètement, afin de déployer un fonctionnement *souple et modulable* pour répondre au plus près des besoins d'accompagnement de chaque jeune et *éviter les ruptures de parcours*, La Cristallerie s'est réorganisée, en trois unités : *l'unité Givors 1, l'unité Givors 2 et l'unité de Vénissieux*.

Chacune de ces 3 unités :

- Accompagne environ 35 jeunes de 12 à 20 ans dans une logique de territoire.
- Est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels (thérapeutes, éducateurs, professeurs des écoles) sous la responsabilité d'un adjoint de direction.
- Bénéficie, en son sein, de toutes les modalités d'accompagnement : accueil en journée dans les murs de l'établissement, accueil sur une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), suivi ambulatoire, ateliers préprofessionnels, emplois du temps partagés et/ou aménagés selon les besoins, stages en entreprise... Un jeune peut, par exemple, être deux jours au collège, un jour en classe externalisée, un jour en atelier et bénéficier d'une nuit à l'hébergement séquentiel ; sachant que cet emploi du temps changera si l'évolution de sa situation le nécessite.
- Continue à bénéficier de possibilités d'accueil pour les jeunes sur l'Unité d'Hébergement Séquentiel (1 à 4 nuits par semaine selon les besoins) et sur l'Unité d'Accompagnement Renforcée jusqu'au 3 juillet 2020 ; date de sa fermeture.
- Bénéficie des ateliers préprofessionnels qui resteront tous basés sur Givors afin de garder la spécificité de La Cristallerie et la diversité des propositions d'ateliers. Les jeunes accueillis à terme sur le site de Vénissieux se rendront sur le site de Givors les jours où ils seront en ateliers (en moyenne 2 jours par semaine). Pour ces adolescents, âgés de 14 ans au moins, ces trajets seront un appui pour développer l'autonomie indispensable notamment lors de stages.
- Bénéficie de temps d'éducateurs dédiés à la référence de projets/parcours et à de nouvelles formes d'accompagnement pour les jeunes en situation de décrochage (suivi hors les murs, visites à domicile, liens avec les infrastructures du quartier...).

En plus de l'Unité d'Enseignement Externalisée créée en janvier 2017 au collège F. MISTRAL à Feyzin, nous avons ouvert 2 nouvelles UEE en septembre 2019 : au lycée professionnel D. CASANOVA de Givors et au collège J. MICHELET à Vénissieux. Chacune de ces UEE est rattachée à l'une des 3 unités du DITEP La Cristallerie.

Cette réorganisation de l'établissement en unités nous permettra d'envisager l'installation effective sur Vénissieux des jeunes et des professionnels concernés, dès que des locaux seront trouvés.

I – L'Activité

1-1 Le public accueilli

Le Dispositif Institutionnel Thérapeutique Educatif et Pédagogique « La Cristallerie » a pour mission *« d'accueillir et d'accompagner 100 adolescents ou jeunes adultes, de 12 à 20 ans, qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages »*.

Les jeunes accueillis à « La Cristallerie » ont des parcours généralement marqués par des perturbations relationnelles précoces, des problématiques de séparation et de pathologie du lien et pour certains des vécus de maltraitance et/ou d'abus. Sur le plan psychopathologique, comme le souligne Serge HEUZE, ils peuvent présenter différents troubles :

- troubles envahissants du développement avec parfois des caractéristiques autistiques, des épisodes de dépersonnalisation, des crises d'angoisse envahissantes, des pertes de contact avec la réalité...
- troubles de la personnalité : dyssociales, narcissiques, dépendantes...
- troubles des conduites pouvant même se combiner : troubles alimentaires, conduites addictives, troubles de la communication, troubles de l'humeur, hyperactivité...

Nombre d'entre eux évoluent dans un fonctionnement psychique paradoxal avec un besoin constant d'étayage et une impossibilité à pouvoir le supporter.

Au moment de l'arrivée dans l'établissement, nombre de jeunes ont déjà des vécus d'exclusion, de rejet, de mise à l'écart qui amplifient une image de soi souvent dégradée. Leurs difficultés peuvent aussi se surajouter à des contextes familiaux déjà bien fragilisés. L'accompagnement de la « Cristallerie » va donc consister à proposer un cadre contenant, bienveillant et pérenne. En appui sur les potentialités de chaque jeune et en essayant de prendre en compte la diversité de ses besoins, les professionnels vont tenter d'inverser une dynamique d'échec souvent jusqu'alors prépondérante.

Le principe de non-exclusion est un des fondements de l'accompagnement proposé. « La Cristallerie » répond favorablement à toute demande d'admission d'un jeune ayant une notification de la MDMPH. Dans un tel contexte, et au regard de la pathologie de certains jeunes accueillis, l'établissement, notamment lors du premier trimestre, doit faire face à une multitude d'incidents et de transgressions nécessitant un travail de reprise au quotidien ; travail parfois ô combien éprouvant pour les professionnels.

1-2 Les points saillants de 2019

✚ une file active de 132 jeunes

✚ le recrutement d'un nouveau médecin pédopsychiatre, le Dr Alice HESPEL-RENOUX arrivée le 26 août 2019 à mi-temps.

✚ L'arrivée de nouveaux professionnels : Sonia BENZEMMA (psychologue en CDI), Nicolas BOUTTEVIN (éducateur spécialisé en CDI), Emilie GAULT (professeur des écoles), Nicolas GUILBAUD (éducateur sportif en CDI), Céline LAMBERT (professeur des écoles), Lyesse NEDJAI (éducateur en apprentissage), Isabelle ROCHAS (assistante de service social en CDI), Anaïs VIETTI (professeur des écoles).

✚ une volonté de soutenir le développement et la dynamique du CVS : élection des représentants des jeunes dans un bureau de vote avec des urnes, un isoiloir, le dépouillement des bulletins (ce caractère plus solennel de l'élection est un support intéressant autour de la citoyenneté), incitation des parents à participer à cet espace d'échange, temps de parole des réunions majoritairement dédié aux jeunes, comptes rendus diffusés à toutes les familles... 3 réunions du CVS en 2019.

✚ la poursuite des "réunions de régulation des situations complexes" : créé en 2017, cet espace permet d'aborder des situations qui posent (notamment de manière répétée) difficulté soit en lien avec les troubles d'un jeune, soit en lien avec des questions plus institutionnelles (par exemple, le passage d'un jeune d'un dispositif à un autre...). Il ne s'agit pas de retravailler dans ce cadre le projet global du jeune mais d'élaborer une réponse plus institutionnelle face à la récurrence de difficultés et/ou de préoccupations.

Ces réunions sont animées par le directeur et le médecin pédopsychiatre. La présence des autres professionnels (adjoint(s) de direction, assistant de service social, éducateur(s), psychologue(s), enseignant(s), éducateur(s) technique(s), orthophoniste, psychomotricienne, infirmière(s)...) est décidée en fonction de la situation abordée.

Ces réunions, **au nombre de 19 en 2019**, font systématiquement l'objet d'un compte-rendu intégré dans le dossier du jeune avec identification d'axes de travail concrets et précision sur qui fait quoi.

✚ La participation de « La Cristallerie » (le directeur, un adjoint, une psychologue et une assistante de service social) à un **groupe de réflexion inter-institutionnel autour de situations complexes**. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges autour de situations difficiles et de penser ensemble l'accompagnement possible de celles-ci. Sont présents : des professionnels de différents DITEP, le médecin responsable du pavillon pour adolescents Flavigny au Vinatiers, l'adjoint au chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une directrice de la PJJ et un inspecteur ASH. **7 rencontres en 2019.**

✚ un plan de formation 2019 intégrant deux formations collectives pour soutenir les professionnels dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en soutenant l'appropriation de références théoriques :

- une formation intitulée: « **Les traumatismes relationnels précoces et le Syndrome de Violence Pathologique Extrême chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge** ». Cette formation, dispensée par Emmanuelle BONNEVILLE était initialement prévue sur 3 jours en octobre, novembre et décembre 2019. A la demande de l'intervenante, elle est repoussée en juin 2020. Elle concernera un groupe pluridisciplinaire de 15 salariés.

- une deuxième journée de "**sensibilisation aux troubles du comportement des jeunes accueillis en DITEP**" pour l'ensemble des personnels des services généraux de l'association. Ont participé pour « La Cristallerie » : 3 agents de service, un agent de maintenance et d'entretien, une employée polyvalente de cuisine. Une 2ème journée identique a été aussi organisée pour l'ensemble des personnels des services administratifs. Ont participé pour « La Cristallerie » : l'assistante de direction, la secrétaire comptable, la secrétaire d'accueil, la secrétaire médicale.

✚ un espace d'**analyse de la pratique professionnelle** à un rythme mensuel pour chaque salarié de l'établissement, engagé dans un travail direct auprès des jeunes et de leur famille, soit pour l'année 2018-2019 :

- 3 groupes internes pour l'ensemble des éducateurs, éducateurs techniques, professeurs des écoles, infirmières, l'orthophoniste, la psychomotricienne et les assistantes de service social

- 1 groupe sur l'Unité d'Hébergement pour les éducateurs, le surveillant de nuit, la maîtresse de maison

- 1 groupe sur l'UAR pour les éducateurs et la maîtresse de maison

- 1 groupe de supervision pour les cinq psychologues et le médecin pédopsychiatre (au rythme d'une séance tous les 2 mois)

- 1 groupe pour l'ensemble des adjoints de direction

- le directeur bénéficie également d'un groupe d'analyse de la pratique avec d'autres directeurs d'ESMS.

1-3 Origine géographique des personnes accueillies

| Sectorisation des admissions réalisées en 2019 | | | | Sectorisation de l'ensemble des adolescents au 31/12/2019 | | | |
|--|---------|---------|--------|---|----------------|---------------|--------------|
| arrondissements / communes | Garçons | Filles | Total | arrondissements / communes | Garçons | Filles | Total |
| Vienne | 1 | | 3.7 % | Vienne | 1 | | 1 % |
| Rive de Gier | 1 | | 3.7 % | Génilac | 1 | | 1 % |
| Lyon 08 | 1 | | 3.7 % | Rive de Gier | 2 | | 2 % |
| Saint Fons | 2 | 1 | 11.1 % | Sainte Foy les Lyon | 1 | | 1 % |
| Saint Didier sous Riverie | 1 | | 3.7 % | Lyon 3 | 1 | | 1 % |
| Bron | 1 | | 3.7 % | Saint Martin en Haut | | 1 | 1 % |
| Venissieux | 4 | 0 | 14.8% | Lyon 5 | 2 | | 2% |
| Moins | 1 | | 3.7 % | Lyon 8 | 5 | | 5 % |
| Saint Martin en haut | | 1 | 3.7 % | Lyon 9 | 1 | 1 | 2 % |
| Villeurbanne | 1 | | 3.7 % | Villeurbanne | 8 | 1 | 8.9 % |
| Grigny | 1 | | 3.7 % | Vaulx en Velin | 1 | | 1 % |
| Givors | 10 | 1 | 40.7 % | Décines | 2 | | 2 % |
| | | | | Saint Fons | 2 | 1 | 3 % |
| | | | | Vénissieux | 10 | 0 | 9.9 % |
| Total: | 24 | 3 | 100 % | Charnas | 1 | | 1 % |
| TOTAL % | 88.89 % | 11.11 % | | Ternay | 1 | | 1 % |
| | | | | Sablons | 1 | | 1 % |
| | | | | Chasse sur Rhône | 1 | | 1 % |
| | | | | Feyzin | 2 | 1 | 3 % |
| | | | | Meyzieu | 1 | | 1 % |
| | | | | Saint Etienne | 1 | | 1 % |
| | | | | Saint Didier sous Riverie | 1 | | 1 % |
| | | | | Moins | 1 | | 1 % |
| | | | | Charly | 1 | | 1 % |
| | | | | Vernaison | 2 | | 2% |
| | | | | Mornant | 1 | | 1 % |
| | | | | Condrieu | 1 | | 1 % |
| | | | | Chassagny | 1 | | 1 % |
| | | | | Bron | 2 | | 2 % |
| | | | | Grigny | 5 | | 5 % |
| | | | | Brignais | 2 | | 2 % |
| | | | | Irigny | 1 | | 1. % |
| | | | | Sainte Collombe les Vienne | 1 | | 1 % |
| | | | | Oullins | 1 | | 1 % |
| | | | | Givors | 24 | 2 | 23.8 % |
| | | | | Saint Pierre de Chandieu | 1 | | 1 % |
| | | | | Saint Priest | 2 | 1 | 3 % |
| | | | | Corbas | 1 | | 1 % |
| | | | | Total | 93 | 8 | 101 |
| | | | | | 92.08 % | 7.92 % | 100 % |

Les jeunes accueillis au 31 décembre 2019 proviennent de **38 communes différentes**.

Pour faciliter leur venue à « la Cristallerie », l'établissement organise un ramassage par des navettes sur quatre circuits différents (tous assurés par une compagnie de transport extérieure) :

- ✚ le circuit de Lyon 9ème avec 7 jeunes inscrits
- ✚ le circuit de Génilac avec 9 jeunes inscrits
- ✚ le circuit de Décines avec 7 jeunes inscrits
- ✚ le circuit de Villeurbanne avec 7 jeunes inscrits

A la rentrée de septembre **30 jeunes sont donc inscrits dans les navettes**. Cela permet notamment aux garçons et aux filles, encore insuffisamment autonomes, d'être recherchés et raccompagnés à proximité de leur domicile. Ce nombre varie en cours d'année en fonction des admissions ou des jeunes qui, pour diverses raisons, peuvent ensuite venir par les transports en commun.

36 jeunes viennent par les transports en commun (SNCF et/ou TCL). Les abonnements et tickets sont financés par le DITEP.

1-4 Moyenne d'âge et durée de présence à La Cristallerie

| | L'âge des jeunes notifiés dans l'année | | | | | | Total en % |
|----------------|--|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|--------------|
| | 10-11 ans | 12-13 ans | 14-15 ans | 16-17ans | 18-19 ans | Total | |
| Garçons | 5 | 31 | 12 | 0 | 1 | 49 | 90.7% |
| Filles | 0 | 3 | 2 | 0 | 0 | 5 | 9.3% |
| Total | 9.3 % | 63 % | 25.9 % | | 1.9% | 54 | 100 % |

| | L'âge des jeunes admis dans l'année | | | | | Total en % |
|----------------|-------------------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|----------------|
| | 10-11 ans | 12-13 ans | 14-15 ans | 16-17ans | Total | |
| Garçons | 3 | 16 | 5 | 0 | 24 | 88.89 % |
| Filles | 0 | 2 | 1 | 0 | 3 | 11.11 % |
| Total | 3 | 18 | 6 | | 27 | 100 % |
| | 11.1 % | 66.7 % | 22.2 % | 0 | | |

Sur les **27 admissions** réalisées en 2019, 21 concernent des jeunes de moins de 14 ans, 6 de 14 ou 15 ans et 0 de plus de 16 ans. 24 garçons accueillis en 2019 pour 3 filles.

Les admissions à « La Cristallerie » ces dernières années sont directement impactées par l'extension d'autorisation obtenue par les DITEP enfants du secteur pour accueillir des jeunes plus âgés.

| | L'âge des jeunes de l'effectif au 31 décembre 2019 | | | | | | Orientations prioritaires | | |
|----------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|---------------------------|----------|------------|
| | 10-11 ans | 12-13 ans | 14-15 ans | 16-17 ans | 18-19 ans | Total | non | oui | Total |
| Garçons | 3 | 25 | 27 | 25 | 13 | 93 | 88 | 4 | 93 |
| Filles | 0 | 2 | 2 | 4 | 0 | 8 | 8 | 1 | 8 |
| Total | 3 | 27 | 29 | 29 | 13 | 101 | | | 101 |
| | 3 % | 26.7 % | 28.7% | 28.7 % | 12.9 % | | 95 % | 5 % | |

La répartition des jeunes en fonction de leur âge est caractérisée au 31 décembre 2019 par un effectif de **59 jeunes de moins de 16 ans (58,42%)** et de **42 jeunes de 16 à 19 ans (41,58%)**.

| Provenance des jeunes présents en fin de période (31 décembre 2019) | |
|---|----|
| SESSAD | 3 |
| Itep | 38 |
| Déscolarisés | 1 |
| DEAT | 1 |
| Milieu ordinaire | 58 |

Il est intéressant de repérer que **57,42% des jeunes présents au 31 décembre 2019 proviennent du milieu ordinaire** et n'ont donc pas bénéficié d'accompagnements en Itép enfants ou en SESSAD avant leur arrivée.

| Durées d'accompagnement en Itép | | | | Durée Moyenne en jours | | |
|---|---------------------|-------------------------------------|--------------------|---------------------------------|--|----------------|
| <i>Adolescents suivis au 31/12/2019</i> | | <i>Adolescents sortants en 2019</i> | | <i>nombre total de sortants</i> | <i>durée totale en jours calendaires</i> | <i>Moyenne</i> |
| < 1 an | 27 26.7 % | < 1 an | 2 6.5% | 31 | 38967 | 1257 |
| > 1 an et < 2ans | 22 21.8 % | > 1 an et < 2 ans | 5 16.1 % | | | |
| > 2 ans et < 3 ans | 10 9.9 % | > 2 ans et < 3 ans | 8 25.8% | | | |
| > 3 ans et < 4 ans | 13 12.9 % | > 3 ans et < 4 ans | 8 25.8% | | | |
| > 4 ans et < 5 ans | 12 11.9 % | > 4 ans et < 5 ans | 2 6.5 % | | | |
| > 5 ans et < 6 ans | 10 9.9 % | > 5 ans et < 6 ans | 4 12.9% | | | |
| > 6 ans | 7 6.9 % | > 6 ans | 2 6.5% | | | |
| Total | 101 | | 31 | | | |

6 jeunes, sortis en 2019, ont des durées d'accompagnement supérieures à 5 ans. La durée moyenne pour l'ensemble des 31 sortants est de **3 ans 5 mois**.

1-5 Problématiques des jeunes accueillis en 2019

| Problématique des situations d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année | |
|--|--|
| interventions multiples | nombre d'adolescents ou jeunes adultes concernés |
| pas d'autres suivis au plan éducatif ou médico-psychologique | 63 |
| soins psychiatriques engagés en secteur public | 26 |
| soins psychiatriques engagés en secteur libéral | 0 |
| suivi neuro-pédiatrique annuel | 1 |
| suivi centre de référence des troubles des conduites alimentaires | 1 |
| suivi repop (prise en charge des surpoids) | 1 |
| rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité.....) | 7 |
| bénéficie d'un contrat jeune majeur | 1 |
| bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AEA...) | 11 |
| bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO) | 12 |
| bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (Assistance Educative Intensive) | 2 |
| Exercice de l'autorité parentale | 4 |
| bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants) | 14 |
| concerné par un suivi judiciaire au plan pénal | 7 |
| Placement administratif | 1 |
| Placement externalisé | 1 |

Certains jeunes peuvent être concernés par plusieurs mesures de suivis ou placements, tant sur le plan administratif que pénal.

47 jeunes bénéficient de mesure de protection de l'enfance dans le cadre administratif ou judiciaire en 2019. Ce chiffre témoigne de la fragilité du milieu familial pour nombre de jeunes accueillis.

| | |
|--|----|
| Recouvrement Protection de l'enfance – DITEP | |
| Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12 placés (MECS – familles d'accueil) | 16 |

| Répartition de l'ensemble des jeunes suivis en 2019 par catégorie en fonction des troubles en référence de la classification CFTMEA (diagnostic principal) | | | | |
|---|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|-------|
| pathologie limite à dominante comportementale (code 3.3) | autisme infantile (code 1.00) | syndrome d'asperger (code 1.03) | dysharmonie psychotique (code 1.04) | total |
| 119 | 1 | 2 | 10 | 132 |

Il est à noter que les trois dernières catégories sont certainement sous diagnostiquées ; la pédopsychiatre arrivée en septembre 2019, n'a posé ce diagnostic uniquement lorsque le jeune a été bilanté ou lorsqu'elle l'a rencontré.

En diagnostic complémentaire, sur les **77 jeunes connus à ce jour de la pédopsychiatre** :

- **la totalité présentent des troubles de développement et des fonctions instrumentales** (code 6) soit plus précisément des **troubles de la parole et du langage** (code 6.0) et/ou des **troubles cognitifs et des acquisitions scolaires** (code 6.1) et/ou des **troubles psychomoteurs** (code 6.2)
- **60 présentent des troubles hyperkinétiques et/ou troubles de l'attention** (code 7.00)
- **4 présentent une problématique dominante liée à la consommation de drogue et/ou d'alcool** (code 7.3)
- **2 présentent une encoprésie** (code 8.4)
- **5 présentent des troubles du sommeil** (code 8.5)
- Sur les **77 jeunes, 10 au moins présentent des angoisses de séparation** (code 7.4)

La pédopsychiatre estime qu'**au moins 80% des jeunes présentent des difficultés associées (axe 2 : 21 troubles mentaux ou perturbations psychologiques au sein de la famille, 22 carences affectives, éducatives, sociales ou culturelles, 23 mauvais traitements ou négligences graves, 25 contextes socio familial particulier** (comprend les séparations du couple parental).

| HOSPITALISATIONS EN 2019 | | |
|--------------------------|------------------|---|
| | Nombre de jeunes | Durée totale en jours d'hospitalisation |
| secteur psychiatrique | 1 | 5 |
| autres services | 0 | 0 |

*Hospitalisation en urgence de 48h pour 1 jeune + 1 hospitalisation programmée de 3 jours sur 7 prévus pour ce même jeune

Il est à souligner que nous ne sommes pas toujours informés par les familles, mais aussi par les lieux de placement, de situations d'hospitalisation en urgence pour des jeunes accompagnés par La Cristallerie.

1-6 Les admissions

Depuis 2018, nous avons modifié notre procédure d'admission afin de la simplifier. Ainsi, lorsque des parents appellent pour un rendez-vous, une rencontre leur est proposée avec le directeur, le médecin psychiatre et un adjoint de direction. Ce premier contact permet de leur présenter le fonctionnement du DITEP mais aussi de faire connaissance avec eux, leur enfant et d'échanger sur ce qui conduit celui-ci vers un DITEP.

A l'issue de cette rencontre et après concertation avec le médecin psychiatre et l'adjoint, le directeur prononce l'admission et en informe la famille par écrit. **Depuis au moins quatre ans, aucune demande d'admission n'a été refusée par « La Cristallerie ».** Les parents sont alors invités à retourner un coupon réponse pour confirmer, ou non, leur souhait d'inscrire leur enfant à « La Cristallerie ». Dans l'affirmative, un deuxième rendez-vous leur est proposé ainsi qu'à leur enfant avec la pédopsychiatre, un psychologue et une assistante sociale puis avec le médecin généraliste et l'infirmière. Ces échanges vont pouvoir nous permettre de proposer au jeune des modalités d'accompagnement, dès son entrée dans le DITEP, qui sembleront les plus adaptées à sa situation. A l'issue de cette deuxième rencontre, nous convenons avec la famille de la date d'arrivée du jeune à « La Cristallerie ».

L'établissement accueille des jeunes durant toute l'année même si une majorité des admissions s'effectue à la rentrée de fin août.

| Les notifications reçues dans l'année 2019 | | | | | | | | | | | | |
|---|---------|------|-------|-----|------|---------|------|------|------|------|------|-------|
| janvier | Février | mars | avril | Mai | juin | juillet | août | sept | oct. | nov. | déc. | Total |
| 14 | 5 | 5 | 4 | 2 | 6 | 2 | 0 | 9 | 2 | 3 | 2 | 54 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2018</i> | | | | | | | | | | | | 84 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2017</i> | | | | | | | | | | | | 107 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2016</i> | | | | | | | | | | | | 96 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2015</i> | | | | | | | | | | | | 93 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2014</i> | | | | | | | | | | | | 106 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2013</i> | | | | | | | | | | | | 139 |
| <i>Pour rappel Total des notifications reçues en 2012</i> | | | | | | | | | | | | 165 |

Il est à souligner que **le nombre de notifications reçues en 2019 est le plus bas de ces 8 dernières années.** « La Cristallerie » ne semble pas être le seul établissement concerné par une telle diminution. Nous émettons l'hypothèse que cette baisse est en partie liée aux nouvelles notifications DITEP qui permet aux familles de solliciter n'importe quelle structure sans qu'elle ne soit mentionnée sur la notification.

| Procédures d'admission de l'année 2019 | | | | | | | | |
|---|--------|-------|--------------------------------|--|-------------|------------|--------|-------|
| Nombre total de situations d'adolescents reçus en 1 ^{er} RDV | | | Refus d'admission par le DITEP | Pas de suite donnée par les parents ou admis dans un autre DITEP | En attente* | Admissions | | |
| Garçons | Filles | Total | | | | Garçons | Filles | Total |
| 34 | 3 | 37 | 0 | 7 | 3* | 24 | 3 | 27 |

* en attente du coupon réponse des parents après accord d'admission donné par La Cristallerie

| file active 2019 | | | |
|--|------------|----------|-------------------|
| Nombre des situations en cours au 01/01/2019 | Admissions | Sortants | Total file active |
| 105 | 27 | 31 | 132 |

| Provenance des jeunes admis en 2019 | |
|-------------------------------------|----|
| SESSAD | 1 |
| ITEP | 9 |
| DEAT | 1 |
| milieu ordinaire | 16 |

16 jeunes admis sur 27 admis en 2019 proviennent du milieu ordinaire.

1-7 Sorties en 2019

En 2019, **79 jeunes** sortants peuvent potentiellement bénéficier du Service de Suite.

En 2019, **31 jeunes** ont quitté la Cristallerie.

| | L'âge des jeunes sortis en 2019 | | | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|--------|-------|
| | 12-13 ans | 14-15 ans | 16-17 ans | 18-19 ans | 20 ans | Total |
| Garçons | 0 | 2 | 7 | 17 | 2 | 28 |
| Filles | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 | 3 |
| Total | 0 | 3 | 9 | 17 | 2 | 31 |
| | 0 | 9.7 % | 29 % | 54.8 % | 6.5 % | 100 % |

| | Situation des sortants en 2019 | | |
|---|--------------------------------|--------|-------|
| | Garçons | Filles | Total |
| Vie active | 7 | | 7 |
| Poursuite formation professionnelle | 3 | | 3 |
| Recherche d'emploi / mission locale et attente entrée en formation | 1 | | 1 |
| Suivi PJJ- orientation CER/CEF | 2 | 1 | 3 |
| Retour en milieu ordinaire de scolarisation | 1 | | 1 |
| Placement en MECS | 1 | | 1 |
| Réorientation autres ESMS | 1 | 1 | 2 |
| Orientation en milieu protégé | 3 | | 3 |
| Absentéisme/ sortie sans solution | 8 | 1 | 9 |
| Demande de réorientation MDMPH | 0 | | |
| Arrêt à la demande de la famille | 1 | | 1 |
| Autre | | | |
| Total | 28 | 3 | 31 |

31 Jeunes sont sortis de l'ITEP en 2019, 3 filles et 28 garçons.

Motifs des sorties :

- **7 jeunes sont entrés dans la vie active**
- **3 jeunes sont en poursuite de formation professionnelle**, dont 2 en CAP APR (restauration collective) et 1 en lycée électrotechnique
- **1 jeune est en attente d'entrée en formation** avec un suivi mission locale
- **3 jeunes** sont suivis par la **PJJ** dont **1 en CER**
- **1 en retour en milieu ordinaire de scolarisation** au Lycée Bejuit en formation Chauffeur/livreur
- **1 jeune accueilli en MECS**, intégration dispositif PRADO l'autre chance à Fontaines St Martin

- **2 jeunes ont été orientés dans un autre ESMS**
- **3 orientations en milieu protégé**, dont 1 en stage en ESAT, 1 débute un stage fin janvier 2020 avec hébergement et 1 en procédure d'admission avec 1 jour d'essai
- **9 jeunes sortis sans solution dont 3 restent en lien avec le service de suite**
- **1 arrêt par absence de contact avec la famille et le jeune** malgré nos sollicitations

1-8 Taux d'occupation en 2019

▪ **Le taux de présence cumulé sur l'année 2019 pour le semi-internat est de 87,65%** ; ce qui est légèrement au-dessus du taux contractualisé avec l'autorité de contrôle. Nous constatons une chute importante de la fréquentation aux mois de juillet et août. **Nous pouvons ainsi constater des effectifs avec un taux de présence de 77,33% en juillet et 31,63% en août 2018.** Les absences sont directement liées aux difficultés que rencontrent certains jeunes à être présents sur des périodes d'ouverture pendant les vacances scolaires.

▪ **Le taux de présence cumulé sur l'année 2019 pour l'internat séquentiel est de 69,20%** ; ce qui est en-dessous du taux contractualisé avec l'autorité de contrôle.

L'unité d'hébergement offre des modalités d'accueil souples pouvant varier de 1 à 4 nuits par semaine selon les situations. Cela complexifie l'organisation et nécessite que les projets de chaque jeune se "complètent" au niveau des places disponibles ce qui n'est pas toujours aussi simple.

Par ailleurs, comme évoqué en préambule, l'unité d'hébergement séquentiel permet de travailler des espaces de différenciation entre le jeune et sa famille. Dormir en dehors du domicile peut générer de vraies inquiétudes. La fragilité de certains contextes familiaux peut aussi être source de fortes préoccupations pour certains jeunes qui supportent difficilement à certaines périodes d'être éloignés de leur domicile.

Enfin, pour mémoire, l'absence d'un jeune sur l'hébergement séquentiel induit forcément qu'une place est vacante. Cette place ne peut épisodiquement être proposée à un autre ce qui constitue un impact direct sur le taux d'activité. Contrairement au semi-internat, il ne nous est pas possible de faire de la suractivité sur l'hébergement pour compenser ces aléas.

▪ **Le taux de présence cumulé sur l'année 2019 pour l'UAR est de 52,31%.**

En 2019, **150 séjours** ont eu lieu dont **91 pour des jeunes de La Cristallerie et 59 pour d'autres institutions du Rhône, de l'Ain et de l'Ardèche.**

109 jeunes en ont profité.

| ITEP La CRISTALLERIE 2019 | JANV | FEV | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPT | OCT | NOV | DEC | TOTAL 2019 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| Nombre de jours d'ouverture | 21 | 15 | 22 | 15 | 18 | 21 | 18 | 5 | 20 | 20 | 20 | 14 | 209 |
| niveau d'activité contractualisé | 21 | 15 | 22 | 15 | 18 | 21 | 18 | 5 | 20 | 20 | 20 | 14 | |
| CAPACITE TOTALE AUTORISEE de l'ETABLISSEMENT | 100 | |
| TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT | 94 | 94 | 96 | 96 | 96 | 98 | 82 | 90 | 90 | 92 | 94 | 101 | |
| SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places | 86 | |
| Activité prévisionnelle budgétaire en journées | 1 535 | 1 097 | 1 608 | 1 097 | 1 316 | 1 535 | 1 316 | 366 | 1 462 | 1 462 | 1 462 | 1 023 | 15 278 |
| Total journées réalisées | 1 622 | 1 192 | 1 641 | 1 196 | 1 541 | 1 448 | 1 197 | 136 | 1 404 | 1 493 | 1 598 | 1 286 | 15 754 |
| Taux présence | 89,81% | 92,40% | 86,73% | 92,71% | 99,55% | 80,18% | 77,33% | 31,63% | 81,63% | 86,80% | 92,91% | 106,81% | |
| Taux présence cumulé | | 90,89% | 89,31% | 90,01% | 91,90% | 89,70% | 87,99% | 85,90% | 85,35% | 85,51% | 86,27% | 87,65% | |
| Ecart du mois | 87 | 96 | 33 | 100 | 225 | -87 | -119 | -230 | -58 | 31 | 136 | 263 | 476 |
| Ecart cumulé | 87 | 182 | 215 | 315 | 540 | 453 | 334 | 105 | 47 | 78 | 214 | 476 | |
| INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places | 8 | |
| total Effectif admis dans le mois | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | | 16 | 16 | 16 | 16 | |
| Activité prévisionnelle budgétaire en journées | 134 | 96 | 141 | 96 | 115 | 134 | 115 | 32 | 128 | 128 | 128 | 90 | 1 338 |
| Total journées internat séquentiel réalisé | 104 | 116 | 110 | 76 | 90 | 106 | 116 | 0 | 121 | 108 | 120 | 90 | 1 157 |
| <i>dont valorisation journées internat sur transferts</i> | | 26 | | | | 13 | 38 | | | | | | 77 |
| TOTAL JOURNEES INTERNAT | 104 | 116 | 110 | 76 | 90 | 106 | 116 | 0 | 121 | 108 | 120 | 90 | 1 157 |
| Taux présence | 61,90% | 96,67% | 62,50% | 63,33% | 62,50% | 63,10% | 80,56% | 0,00% | 75,63% | 67,50% | 75,00% | 80,36% | |
| Taux présence cumulé | | 76,39% | 71,12% | 69,52% | 68,13% | 67,19% | 69,04% | 66,48% | 67,66% | 67,64% | 68,40% | 69,20% | |
| Ecart du mois | -30 | 20 | -31 | -20 | -25 | -28 | 1 | -32 | -7 | -20 | -8 | 0 | -181 |
| Ecart cumulé | -30 | -10 | -41 | -61 | -86 | -115 | -114 | -146 | -153 | -173 | -181 | -181 | |
| UAR Capacité autorisée en places | 6 | |
| Activité prévisionnelle budgétaire | 95 | 68 | 99 | 68 | 81 | 95 | 81 | 23 | 90 | 90 | 90 | 63 | 941 |
| Total Effectif admis dans le mois | 17 | 15 | 16 | 15 | 14 | 16 | 5 | | 11 | 14 | 13 | 5 | |
| nbre de jeunes CRISTALLERIE | 10 | 12 | 13 | 10 | 12 | 6 | 5 | | 9 | 9 | 2 | | |
| nbre de jeunes CMD | 1 | | | | 1 | 10 | | | 1 | 1 | | | |
| nbrs de jeunes autres Ets et services | 6 | 3 | 3 | 5 | 1 | | | | 2 | 4 | | 6 | |
| Nb jeunes validés par la commission et absents | | | | | | | | | | | | | |
| Total journées réalisées | 80 | 55 | 80 | 59 | 49 | 80 | 21 | | 44 | 62 | 71 | 55 | 656 |
| Taux présence | 63,49% | 61,11% | 60,61% | 65,56% | 45,37% | 63,49% | 19,44% | 0,00% | 36,67% | 51,67% | 59,17% | 65,48% | |
| Taux présence cumulé | | 62,50% | 61,78% | 62,56% | 59,16% | 59,97% | 54,36% | 52,35% | 50,32% | 50,48% | 51,37% | 52,31% | |
| Ecart du mois | -15 | -13 | -19 | -9 | -32 | -15 | -60 | -23 | -46 | -28 | -19 | -8 | -285 |
| Ecart cumulé | -15 | -27 | -46 | -55 | -87 | -101 | -161 | -184 | -230 | -258 | -277 | -285 | |
| Total journées réalisées Cristallerie | 47 | 48 | 65 | 39 | 42 | 30 | 21 | | 37 | 41 | 61 | 25 | 456 |

II – La mise en œuvre du projet

2-1 Une répartition par cycle entre janvier et juillet 2019 et par unité entre septembre et décembre 2019

Le cycle 1 et l'unité de Vénissieux

(Partie rédigée par M. MAHDADI Farid - Adjoint de direction, responsable du cycle 1 puis de l'unité de Vénissieux)

L'année 2019 s'est déroulée en deux phases pour l'accompagnement des jeunes de moins de 14 ans. En effet de janvier à juillet 2019 nous avons poursuivi la répartition par cycle pour passer à un accompagnement par unité à partir de septembre 2019 (avec la création de l'unité « Vénissieux » sans limite d'âge).

De janvier à juillet le cycle 1 a accompagné **30 jeunes via les groupes A, B et T**. Pour rappel les groupes A et B ont été accueillis sur des sites externalisés suite à l'incendie de décembre 2017. Le groupe A a bénéficié de la mise à disposition de locaux par un ITEP partenaire à Oullins (La maison des enfants) tandis que le groupe B était accueilli par le Collège Emile Malfroy de Grigny. Le Groupe T, quant à lui, a pu poursuivre ses accompagnements en interne à la Cristallerie.

Le groupe A a accompagné **12 jeunes dont 6 en emploi du temps complet et 5 via le pôle d'accompagnement extérieur**. Seul **1 jeune** bénéficiait d'un aménagement d'emploi du temps (2 jours et ½ par semaine).

Le groupe B a accompagné **12 jeunes dont 6 en emploi du temps complet et 2 via le pôle d'accompagnement extérieur**. **2 jeunes** ont bénéficié d'un aménagement d'emploi du temps (2 jours et ½ par semaine).

Les deux jeunes restants ont eu des trajectoires singulières : pour l'un d'entre eux, la situation sociale était telle qu'un séjour de rupture (au Bénin) a été mis en place par les services de protection de l'enfance. La perspective de poursuivre son accompagnement est toujours d'actualité à son retour, si son lieu de vie est compatible avec les contraintes de trajets notamment.

Pour l'autre, les difficultés rencontrées depuis le début de son accompagnement n'ont pas permis de pouvoir réenclencher une prise en charge en septembre.

Une opposition massive à nos propositions (même de réorientation) s'est soldée par une rupture de lien inéluctable. Une demande de fin de prise en charge a été actée avec les services en charge de son accompagnement (ASE).

Le groupe T, quant à lui, a accompagné **8 jeunes dont 2 par le PAE et 1 en emploi du temps aménagé** (2 jours par semaine).

Parmi les jeunes du cycle 1, 8 d'entre eux ont bénéficié d'une prise en charge par l'unité d'hébergement séquentiel de Loire sur Rhône.

Parmi les jeunes du cycle 1, 5 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement par l'unité d'enseignement externalisée du collège F. Mistral de Feyzin.

Les moments forts du Cycle 1 :

L'esprit d'équipe naissant l'an dernier s'est confirmé et plusieurs actions inter groupes qui avaient vu le jour se sont poursuivies :

- Le groupe Théâtre en collaboration avec une compagnie de Givors.
- Le groupe zoothérapie en lien avec une structure de Mornant.
- Un atelier cuisine avec confection et ventes de pâtisserie (afin de financer les sorties de fin d'année).
- Gestion et organisation des périodes d'activités en commun.

Septembre 2019 / Décembre 2019 : Unité Vénissieux

L'établissement est donc passé à un fonctionnement par unité au 1^{er} septembre 2019.

Au 31 décembre l'unité Vénissieux comptait **32 jeunes accompagnés** par 4 éducateurs spécialisés, 1 éducateur sportif à ½ temps et 3 professeurs des écoles.

Deux classes ont été installées en interne et une unité d'enseignement externalisée a ouvert ses portes en septembre 2019 au collège Jules Michelet de Vénissieux

Parmi ces 32 jeunes, **14 sont accompagnés en Ambulatoire et parmi eux, 4 ont un accompagnement complémentaire via l'UEE du collège J. Michelet de Vénissieux.**

Parmi les 24 jeunes restants, **6 bénéficient d'un accompagnement via l'UEE du collège J. Michelet de Vénissieux en plus des prises en charge en interne à l'ITEP.**

9 jeunes de cette unité bénéficient de **temps en ateliers préprofessionnels.**

3 jeunes de l'unité de Vénissieux bénéficient également d'une prise en charge sur **l'unité d'hébergement séquentiel.**

Admissions et fins de prises en charge en 2019 :

Entre le cycle et l'unité Vénissieux, nous avons enregistré l'inscription de 10 nouveaux adolescents et le départ de 2 jeunes. Pour l'un d'entre eux, malgré les sollicitations répétées auprès de la famille pour les accompagner vers un renouvellement de notification MDMPH (expirée en Août 2019), aucune demande n'a été effectuée.

Pour la seconde situation, les difficultés rencontrées (déjà l'année précédente) ont conduit inéluctablement à une fin de prise en charge. Nous avons, malgré tout, tenter d'accompagner cette situation vers une orientation auprès d'un service partenaire.

Le cycle 2 et l'unité de Givors 2

(Partie rédigée par Mr LE BOUCHER- adjoint de direction responsable du cycle 2 puis de l'unité Givors 2)

A l'instar de l'ensemble de l'institution, l'année 2019 fut une année charnière puisque fin aout et après un an de travail avec l'ensemble de l'institution, la nouvelle organisation d'accompagnement fut mise en place.

L'idée centrale de cette réorganisation était de répondre au plus près au principe du passage en DITEP, à savoir proposer un accompagnement s'adaptant aux besoins du jeune en fonction de son évolution.

Pour arriver à cet objectif, il nous a fallu repenser l'institution, son organisation et son fonctionnement. C'est la raison pour laquelle ce rapport d'activité est organisé en deux parties : la première de janvier juillet 2019 et la deuxième d'août à décembre 2019.

Durant les sept premiers mois de l'année 2019 ce sont **58 jeunes âgés de 14 à 20 ans** qui furent accompagnés par les équipes du Cycle 2. L'emploi du temps des adolescents et jeunes adultes est composé de deux jours d'atelier et de deux jours de classe mais en fonction de leur projet, de leurs ressources et de leurs freins, les emplois du temps sont adaptés à chaque jeune. Nous partons du constat que la problématique des jeunes nécessite une prise en charge personnalisée à chacun d'entre eux. Ainsi tel jeune bénéficie de prise en charge thérapeutique, tel autre a trois jours d'atelier et un jour de classe, un autre expérimente, du lundi au vendredi, sur un terrain de stage son projet. Chaque jeune ayant son projet, il nous appartient donc de mettre en face les moyens et les actions nécessaires à la réalisation du projet, le tout étant formalisé lors de la rédaction du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

1- Des moyens et des actions.

1.1 Le thérapeutique :

Chaque jeune peut avoir, dans son emploi du temps, une prise en charge thérapeutique ou participer à un groupe à visée thérapeutique. Les prises en charge thérapeutiques sont validées lors des réunions de préparation de PPA ou dans le cadre des réunions d'harmonisation thérapeutique. Je laisse le soin au(x) lecteur(s) de prendre connaissance de la partie purement thérapeutique, mais il m'était important de mettre en lumière le travail d'articulation entre les différents professionnels. Le regard d'un enseignant est important pour le thérapeute et l'enseignant peut construire son cours à partir d'éléments apportés par un thérapeute.

1.2 L'éducatif

Le travail éducatif est à différencier en fonction des qualifications des professionnels :

Les 4 éducateurs techniques et les 2 éducateurs techniques spécialisés sont responsables de six ateliers (peinture, espaces verts, maçonnerie-bâtiments, métallerie, cuisine et blanchisserie-service) ont pour mission d'amener les jeunes répartis dans leurs ateliers vers une posture préprofessionnelle. Ils travaillent avec le jeune sur l'acquisition des attentes fondamentales du monde professionnel.

Il est entendu que nous ne sommes pas une école, ni un site qualifiant. L'établissement médico-social que nous sommes favorise les ateliers en tant que média et non pas comme une fin en soi, non pas comme une obligation d'amener les jeunes vers tel ou tel métier.

Les ateliers sont aussi l'articulation entre l'interne et l'externe. Les éducateurs techniques travaillent avec les adolescents sur leur désir de projet professionnel et à travers la mise en stage (**76 conventions de stage signées en 2019**) le jeune peut vérifier si le secteur professionnel lui correspond, le professionnel, pour sa part, s'assure des freins ou des possibilités du jeune à intégrer le domaine choisi.

Les 3 éducateurs spécialisés se répartissent les références des 58 jeunes. Rôle essentiel qui consiste à s'assurer de l'articulation des différentes interventions, du lien entre les familles (ou les institutions) et La Cristallerie, de s'engager auprès du jeune et de le porter dans son projet. Le travail des éducateurs spécialisés s'inscrit aussi dans des actions éducatives de différentes natures avec toujours le souci d'inscrire l'action en lien avec les autres professionnels.

Ainsi, l'éducateur spécialisé accompagne le jeune dans des activités sportives ou culturels, travaille sur la rédaction de CV, met en place un travail de réflexion suite à une sanction, montre comment effectuer un trajet avec le TCL, aide un jeune à retourner en classe ou en atelier.....

1.3 Le pédagogique

Quatre enseignants détachés de l'Education Nationale dispensent un enseignement adapté à chaque jeune. Trois d'entre eux sont avec un groupe d'élèves en interne et une autre enseignante, accompagnée d'un personnel éducatif, assure les heures d'enseignement dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Externalisée. Dans le rapport d'activités 2018, j'expliquais la naissance de cette unité, je n'y reviens donc pas et je ne peux qu'affirmer de nouveau la pertinence et l'importance de ce partenariat avec le lycée Casanova. **12 jeunes** sont inscrits et présents dans ce cadre-là.

Chaque professionnel est en lien avec l'ensemble de ses collègues afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes mais aussi car la problématique des adolescents nécessite d'être pensée, portée par une équipe, un ensemble pluridisciplinaire. Si les actions menées sont pour grande partie effectuées intra-muros, elles peuvent avoir aussi une déclinaison à l'extérieur. **C'est ainsi que 5 transferts auxquels ont participé 27 jeunes ont été organisés.**

Ces temps forts ont été encadrés par des enseignants, des éducateurs mais aussi une professionnelle du pôle thérapeutique. Les semaines d'activités sont aussi beaucoup tournées vers l'extérieur, et on retrouve la même dynamique d'encadrement pluriel que pour les transferts.

Nous l'avons vu, ces trois piliers de l'ITEP s'articulent les uns autour des autres afin d'aider le jeune dans la réalisation de son projet. Mais les ressources en interne ne suffisent pas et nous tissons des partenariats avec d'autres acteurs.

2- Des partenariats nécessaires

2.1.1 Les familles

Premiers interlocuteurs essentiels, les familles sont sollicitées pour des rendez-vous (signature de PPA, reprise de cadre, point sur la prise en charge...) et peuvent aussi être à l'origine des demandes de rendez-vous. La dynamique insufflée depuis trois années de travailler au plus près avec les familles est maintenant instituée et pour chronophage qu'elle soit (**87 rendez-vous**) elle demeure indispensable.

2.1.2 Les institutions

Les contacts téléphoniques, rencontres avec les partenaires institutionnels (ASE, foyer, CATTP, CMP) représentent également un temps de travail important puisque sur les **58 jeunes, 19 ont un suivi social dont 9 sont placés en famille d'accueil ou en foyer**. Cette donnée a une incidence sur le temps passé en réunion d'autant que la présence de plusieurs professionnels (éducateur référent, assistant social, psychologue, adjoint de direction) peut être nécessaire en fonction de la situation du jeune.

2.2 La Chambre des Métiers

Nous continuons à travailler avec la Chambre des Métiers et en 2019, **13 jeunes** ont passé les tests auprès de cet organisme, tests qui consistent à valider ou non leur projet professionnel. Ce partenariat s'adresse à des jeunes qui ont le souhait de rejoindre une formation en CAP. A l'issue du processus, ils savent si d'une part leur projet est validé par ce partenaire extérieur ou s'il a besoin d'être travaillé une année supplémentaire, et d'autre part, cela détermine la nécessité éventuelle de mettre en place des adaptations au cours des deux années d'apprentissage.

2.3 Les terrains de stage

Les entreprises qui acceptent de prendre des jeunes accompagnés par l'ITEP sont une ressource précieuse. Je l'ai indiqué, 76 conventions de stage ont été signées en 2019. Ces stages, qui eux aussi sont pluriels en terme de durée, de nombre de jours, de renouvellement, de découverte sont des temps essentiels dans la construction du projet du jeune.

Ils permettent à l'équipe de consolider ou non les hypothèses de projet et ils permettent aux jeunes de se confronter à la réalité professionnelle. Ils peuvent être aussi une réponse à la nécessité d'une mise à distance de l'ITEP sans pour autant qu'il y ait rupture de parcours. Il convient de préciser que chaque stage donne lieu à un bilan effectué par l'éducateur technique ou référent en présence du jeune et du responsable du stage.

2. 4 La Source

Nous avons continué de travailler avec La Source (Association créée par R. Garouste dont l'objectif est de mettre en lien des publics en difficulté avec le monde de l'art). Après le travail de ferronnerie, des fresques, la dernière réalisation est un travail sur bois.

A partir d'une souche, chacun des **6 jeunes** qui ont participé à cet atelier a pu sculpter un motif sur cette souche qui orne magnifiquement la cour de la Cristallerie. Une enseignante et deux éducateurs spécialisés ont travaillé avec le sculpteur.

Il convient de l'affirmer, l'ensemble de ce travail, de ces actions produit du résultat. Il y a certes des jeunes qui sortent de l'établissement sans avoir finalisé leur projet mais nous avons aussi 7 jeunes qui sont partis vers l'emploi direct, 3 en CAP, 3 en milieu protégé et 1 qui a rejoint la mission locale. Ces résultats sont à mettre au crédit des professionnels de La Cristallerie en général et du Cycle 2 en particulier, alors même qu'ils travaillent avec un public en énorme difficulté et qui bien souvent, nous met nous aussi en difficulté.

Aout 2019 – Décembre 2019. Le Cycle 2 est mort, vive l'Unité 2 !

Après un travail institutionnel d'une année pour nous mettre dans les rails du DITEP, l'ensemble de l'institution a été repensé et l'ancienne organisation par Cycle a fait place à une organisation par Unité. C'est ainsi que j'ai pris la responsabilité de l'Unité 2 de Givors.

32 jeunes âgés de 12 à 20 ont été accueillis en aout 2019 sur cette Unité. Ils sont accompagnés par 3,5 ETP d'éducateurs, 3 éducateurs techniques, 2,5 ETP d'enseignants, 2 psychologues (1,2 ETP).

Ces jeunes peuvent bénéficier des différentes modalités d'accompagnement d'un DITEP. Il est sans nul doute trop tôt pour dresser un bilan exhaustif de ce profond changement (le rapport d'activités 2020 mettra en lumière un point complet) mais il apparait que les jeunes sont accompagnés par un équipe plus resserrée, donc plus réactive. Les modifications dans leur parcours se mettent en place plus rapidement.

Il est à noter que les professionnels doivent faire preuve d'adaptabilité pour répondre aux attentes des jeunes en fonction de leur situation et de leur âge.

En effet, la majorité des professionnels de l'Unité 2 viennent du Cycle 2 et n'avaient donc pas l'habitude de travailler avec des enfants de 12 à 14 ans et de plus, l'arrivée des suivis en ambulatoire a bousculé là aussi les habitudes, les repères. Je tiens donc à saluer ces professionnels qui savent faire preuve de remise en question de leur cadre de travail pour apporter les meilleures réponses aux jeunes de l'Unité.

L'unité de Givors 1

(Partie rédigée par Mme GUILLOT - Adjointe de direction, responsable de l'UG1, en remplacement provisoire de M. MAZIANE)

Activités évaluées du 1er septembre au 31 décembre 2019

Effectifs par critères d'âges et modalités d'accompagnement :

32 adolescents âgés de 12 à 20 ans dont une fille sont accompagnés au 31 décembre 2019 sur l'Unité Givors 1

S'ajoute à l'accueil en semi-internat et internat séquentiel, une modalité d'accompagnement ambulatoire.

La Cristallerie a fait le choix de créer des Unités par secteur géographique au plus proche des lieux d'habitation du public accueilli, soit Givors pour la plupart des jeunes admis sur l'UG1, et 7 autres plus éloignés, bénéficient de notre système de navettes pour les transports.

Les effectifs début septembre 2019, répartis par âge et modalités d'accompagnement étaient de :

- **7 jeunes de 12-14 ans en semi-internat**, dont 2 inscrits en classe externalisée en collège, 4 sont primo-arrivants à l'ITEP, et 1 bénéficie d'un emploi du temps aménagé à mi-temps sur la semaine
- **10 jeunes de 14-18 ans en semi-internat**, dont 4 inscrits en classe externalisée, 8 inscrits en atelier préprofessionnel, et 2 sont en stage extérieur 2 jours par semaine
- **15 jeunes de 12-20 ans en ambulatoire**, dont 8 inscrits en collège, 5 en apprentissage (CAP), 1 en recherche d'emploi, 4 sont des primo-arrivants et une dizaine avait déjà bénéficié de l'ancien dispositif du PAE
- **5 jeunes** inscrits en semi-internat, bénéficiaient également d'un accueil **en internat séquentiel** (dont un de moins de 14 ans), allant de 1 à 3 nuits par semaine.

Le **travail en collaboration avec les familles et les partenaires sociaux** s'est mis en œuvre dès la rentrée, se traduisant par une moyenne de 2 rencontres chaque semaine. Ainsi, il est important de noter qu'en 4 mois, nous avons **adapté les modalités d'accompagnement au plus près de l'évolution et des besoins des jeunes**. Soit en fonction de leur projet personnel, soit en prenant en considération leur désinvestissement scolaire ou social.

En cela, sur les mêmes critères identifiés **fin décembre 2019**, les effectifs ont alors sensiblement changés :

- **7 jeunes de 12-14 ans en semi-internat**. Pas de changement notable, si ce n'est le développement du sentiment d'appartenance à un collectif et répondre à la fonction contenante nécessaire pour les plus jeunes. Cette 1^e période a permis de construire un travail en collaboration et un lien de confiance avec les familles, que ce soit pour les primo-arrivants ou rassurant les plus anciens quant à la réorganisation.
- **8 jeunes de 14-18 ans en semi-internat**. Dans cette modalité, 2 jeunes n'ont pas pu honorer leur présence sur l'ITEP et sont donc passés dans les effectifs du mode ambulatoire. 1 autre adolescent a pu profiter de la classe externalisée laissant ainsi 4 inscrits, mais plus que 6 inscrits en atelier préprofessionnel.

- **17 jeunes de 12-20 ans en ambulatoire.** La modalité d'accompagnement en ambulatoire, nous a permis de maintenir un travail de suivi social en continu avec les 2 adolescents de 14 ans et plus considérés « en décrochage ».

- **5 jeunes en internat séquentiel** de 1 à 3 nuits par semaine, dont 2 jeunes de moins de 14 ans. La souplesse d'accueil et les nuits d'essai permettent de travailler l'autonomie avec les plus jeunes et leur famille.

Les activités et projets mis en œuvre au 1^e trimestre 2019-20 :

Les sorties, activités et projets de groupe :

- **6 sorties éducatives, pédagogiques et techniques** ont été réalisées pendant la période scolaire (repas et service au restaurant, visites de musées, match de foot etc.)

- **6 jours d'activités éducatives et sportives** ont été organisées pendant les périodes d'ouvertures de l'ITEP sur les vacances scolaires (trampoline, sortie cinéma, vélo, etc.). Les activités mises en place sur les semaines de vacances scolaires sont imaginées et construites pour l'ensemble des jeunes de l'unité. Cela a pour effet une meilleure cohabitation des jeunes ainsi qu'un taux d'absentéisme minime.

- **1 transfert de 4 jours** en montagne a été organisé et réalisé en janvier 2020, avec des jeunes de 12 à 16 ans autour d'activités sur neige (ski, luge et randonnée)

Perspectives 2020 :

- Zoothérapie 1/semaine, pour tous les jeunes de 14 ans et moins.

- Vie collective de l'Unité : aménagement et décoration de la salle de groupe éducatif (peinture et fresque murale), achat et entretien d'un animal de compagnie (hamster).

- Pâtisserie pour le « goûter du vendredi » préparé par les élèves de la Classe externalisée.

- Photo-langage, proposé à tous les primo-arrivants, animé par 2 psychologues en interne.

- Atelier « vivre ensemble », proposé aux jeunes de 14 ans et plus, co-animé par l'assistante sociale et un enseignant.

- Atelier d'éducation sur le rapport aux genres et aux sexes, projet porté par l'infirmière et l'équipe éducative, avec l'intervention de l'association Fil 'Action.

- 1 transfert de 4 jours sera organisé d'ici juin 2020, avec des jeunes de 12 à 16 ans autour d'activités sportives aquatiques (canoé, canyoning, baignade, etc.).

Les ateliers préprofessionnels portés par l'UG1 :

- **12 adolescents inscrits en atelier « Service-restauration / Blanchisserie », 10 en « Cuisine » et 6 en « Peinture ».** Tous les ateliers sont transversaux aux 3 unités et ouverts aux jeunes de plus de 14 ans inscrits dans le cadre du DITEP de la Cristallerie.

- **13 jeunes ont été accompagnés en stage** sur l'Unité 1. Soit dans le cadre de l'atelier, soit dans le cadre d'un accompagnement en apprentissage en cours

Perspectives 2020 :

- Favoriser les mises en stage pour mobiliser les adolescents dans les apprentissages et les aider dans leur orientation scolaire ou sociale. La confrontation à la réalité du monde du travail est considérée comme une médiation à part entière.

- Externaliser l'atelier Cuisine 1 fois par mois dans un restaurant partenaire.

- Développer progressivement l'atelier service restauration en service de vente à emporter pour des plats préparés par les jeunes de l'atelier cuisine.

La classe externalisée portée par l'UG1 :

En septembre, **6 élèves** uniquement issus de l'UG1 étaient inscrits en classe externalisée au Collège Frédéric Mistral à Feyzin. Ces élèves sont divisés en 2 groupes-classe, répartis par âge et niveau scolaire. Chaque élève bénéficie d'au moins 2 jours de classe externalisée par semaine.

Au cours du trimestre :

- 1 élève de plus de 14 ans a décroché de son parcours scolaire et d'accompagnement en semi-internat, au profit d'un suivi en ambulatoire nous permettant de garder le lien.
- 1 élève de l'UG1 a intégré à l'essai la classe externalisée, 1 jour toutes les 2 semaines.
- 1 élève suivait une scolarité partagée en plus de 2h /semaine dans un autre collège, il est resté uniquement sur la scolarité proposée par le DITEP.
- Expérimentation de « regards croisés » : collaboration avec l'équipe pédagogique du collège pour favoriser le maintien de la scolarité d'élèves inscrits dans ce collège mais non notifiés DITEP.
- Rencontres et présentations mutuelles des équipes pédagogiques du collège et celles de la Cristallerie.

Perspectives 2020 :

- Favoriser l'inscription d'autres jeunes en classe externalisée issus de l'UG1 et de l'UG2.
- Ouvrir le dispositif aux jeunes accompagnés en ambulatoire sur le DITEP.
- Accueillir 6 jeunes par groupe classe.
- Structurer le travail d'inclusion scolaire en collaboration avec l'équipe pédagogique du Collège Frédéric Mistral. Participer à une réunion par trimestre au collège.

L'Unité d'Accompagnement Renforcé (UAR) :

- 8 séjours d'une semaine ont été mis en œuvre au 1^e trimestre
- Pour 4 jeunes il a été décidé d'inscrire un séjour régulier dans leur projet d'accompagnement soit à la demande des parents ou du jeune.
- Cette proposition a permis de préserver l'accompagnement de 2 jeunes suivis en ambulatoire.

Perspectives 2020 :

- Inscrire en moyenne 1 jeune de l'unité 1 par semaine et ce, jusqu'à la fermeture officielle de ce dispositif

Fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire

Un contexte de changements successifs et une nécessité d'adaptation forte

En 2017, tout l'établissement a été affecté par l'incendie d'un des bâtiments. En 2018, l'équipe pluridisciplinaire du Cycle 1 recrute un nouvel Adjoint de Direction. En 2019, la réorganisation des Cycles en Unités se prépare, avec la perspective de redéployer les équipes pluridisciplinaires.

Ceci amena une redistribution des champs de responsabilité des Adjoints de direction, une diversité d'expériences et d'anciennetés au sein même de l'équipe de l'Unité de Givors 1, certains membres n'avaient jamais travaillé ensemble au quotidien.

En plus de devoir gérer les mouvements de personnel dus à la réorganisation, à la rentrée de septembre 2019, l'équipe de l'Unité de Givors 1 a dû également s'adapter à l'absence imprévue de leur Adjoint de référence. C'est donc une direction intérimaire qui est mise en place et pour certains professionnels, ce sera le 3^e changement en un an.

Composition et fonctionnement

Equipe éducative :

1 ES à 1 ETP uniquement dédiée à de l'accompagnement « ambulatoire ».

1 ES à 1 ETP accompagne la classe externalisée 2 jours/semaine les jeunes en interne et en ambulatoire.

1 ES à 80% ETP accompagne les jeunes en interne et en ambulatoire.

1 ES à ½ ETP sur l'UG1 accompagne la classe externalisée 2 j/ semaine (+ ½ ETP sur l'UG2).

1 moniteur éducateur en contrat d'apprentissage.

Equipe technique :

1 ETS à 1 ETP.

2 ET à 1 ETP, dont 1 en cours de formation pour se spécialiser (1^e année).

Les 3 professionnels accompagnent dans leurs ateliers des jeunes issus des 3 Unités avec l'expérimentation d'un atelier externalisé et des suivis de stage pour les jeunes en modalité d'accompagnement ambulatoire.

Equipe pédagogique :

1 enseignant à 1 ETP uniquement dédié aux classes en interne.

1 enseignante à ½ ETP sur l'UG1 (+ ½ ETP sur l'UG2).

1 enseignante à 1 ETP positionnée uniquement sur la Classe externalisée.

1 professeur de sport à ½ ETP sur l'UG1 (+ ½ ETP sur l'UG2).

Equipe thérapeutique :

2 psychologue pour un total de 24 heures dédiées à l'unité.

1 pédopsychiatre + 1 orthophoniste + 1 psychomotricienne à temps partiel et en transversal aux 3 unités de la Cristallerie

Equipe sociale :

1 assistante sociale à ½ ETP

Les réunions hebdomadaires :

- 1h45 : préparation d'un PPA et suivi d'accompagnement de 3 jeunes, en équipe pluridisciplinaire complète.

- 45 min : coordination d'équipe éducative et pédagogique.

Le nombre de professionnels présents aux réunions varie selon les temps de travail et la transversalité des missions de chacun au sein du DITEP.

Au nombre s'ajoute la variété des modalités d'accompagnement de chaque jeune, c'est en cela que les réunions en équipe pluridisciplinaires représentent un des plus grands changements à surmonter pour les professionnels, car tous sont amenés à travailler, à être concernés par

l'ensemble des situations abordées. Même si ce format de réunion avait été choisi pour faciliter la pensée pluridisciplinaire, ces changements, pour les professionnels, peuvent être sources de difficultés et demander un temps d'appropriation.

Perspectives 2020 :

Ajuster les temps de réunions, tout en préservant le principe décisionnel de l'instance de réunion d'équipe pluridisciplinaire, l'objectif premier sera de faciliter la collaboration en équipe pour la mise en œuvre et le suivi des projets des jeunes que chaque professionnel accompagne dans une modalité singulière.

- **45 min toute les 2 semaines pour la « classe externalisée »** : coordination et suivi du dispositif d'inclusion scolaire. Avec la présence de l'enseignante référente, les deux éducateurs spécialisés accompagnateurs, et la psychologue référente de l'UG1. Réunion co-animée par le coordinateur pédagogique et l'adjoint de direction.

- **1h toutes les 2 semaines pour l'accompagnement « ambulatoire »** (en alternance avec la réunion « classe externalisée ») : suivi des projets des jeunes accompagnés en modalité ambulatoire. Avec la présence systématique de l'éducatrice spécialisée référente de jeunes en suivi ambulatoire, l'assistante sociale, une des deux psychologues selon leurs disponibilités et les autres éducateurs selon les besoins des situations qui les préoccupent.

- **Allègement et réaménagement de la réunion d'équipe**. La préparation des PPA se fera sur 45 min en 1^e partie en présence de chaque professionnel référent ou accompagnant le jeune concerné. Puis 1h en équipe complète pour aborder les situations préoccupantes du quotidien et les projets communs.

Les intentions managériales

Au premier trimestre, la priorité a été de poser un cadre de fonctionnement strict et clair, basé sur les procédures existantes, afin de soulager les professionnels sur les directives à suivre : calendrier et suivis des PPA, gestion du quotidien, écrits professionnels et administratifs, travail avec les familles et partenaires. Aussi il a été nécessaire d'entrer dans l'expérimentation pleine de la réorganisation : accompagnement de la classe externalisée, modalité ambulatoire, réunions de l'équipe pluridisciplinaire au complet pour la préparation des PPA.

Au niveau managérial, le but a été de créer une dynamique de travail solidaire en instaurant un climat de confiance mutuelle. Il a été indispensable d'accompagner au changement chaque professionnel individuellement en mettant en valeur leur expérience et leurs compétences au service de leur nouvelle équipe. En restant à l'écoute des inquiétudes des professionnels, il a été possible d'instaurer progressivement une évolution dans les pratiques d'accompagnement des jeunes et de collaboration.

Axes de travail pour 2020

Mettre en œuvre le passage en DITEP en ajustant la réorganisation de la Cristallerie :

- Renforcer et stabiliser les moyens humains sur l'Unité de Givors 1.
- Prendre appui sur les modalités d'accompagnement déjà existantes et efficaces auprès des jeunes et des familles.
- Favoriser l'innovation de nouvelles modalités d'accompagnement et d'inclusion, en partenariat avec les établissements scolaires et sociaux.

Continuer à accompagner les professionnels au changement :

- Maintenir la dynamique d'équipe amorcée au 1er trimestre 2019-20.

- Créer et réaménager des espaces de travail collaboratifs mieux adaptés.
- Donner les moyens aux professionnels de faire évoluer leur pratique en particulier sur l'accompagnement en ambulatoire : groupes de travail en interne, formations, échanges de pratiques avec des pairs extérieures à l'institution.

2-2 Le secteur thérapeutique

En 2019, l'équipe thérapeutique est composée par deux infirmières (0,98 ETP), une psychomotricienne (0,75 ETP), une orthophoniste (0,75 ETP), six psychologues (2,55 ETP), une pédopsychiatre (0,50 ETP), un médecin généraliste (0,13 ETP) et une secrétaire médicale (0,47 ETP).

L'équipe participe au processus d'admission. En effet, la médecin pédopsychiatre est présente aux 2 rendez-vous et les psychologues, infirmières rencontrent les adolescents et leurs parents et/ ou référents sociaux dans un deuxième temps, après une première rencontre avec la direction.

Lors de la période suivant l'admission, des bilans (orthophonique et psychomoteur) sont réalisés avec chaque adolescent. Un projet thérapeutique pour chaque jeune est construit en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire au cours de son année d'arrivée. Il est ensuite réactualisé chaque année scolaire. Il consiste à soutenir la mise en place ou la poursuite de soins extérieurs et/ou à établir des prises en charge à l'intérieur de l'établissement. Celles-ci peuvent être individuelles ou sous forme groupale.

De plus, des interventions ponctuelles et/ou rencontres sont organisées avec les familles, avec des partenaires de soins et/ou partenaires sociaux, et/ou en lien avec le Service de Suite (reprise des éléments de bilan ou de prise en charge...).

Les membres de l'équipe thérapeutique participent également à des dispositifs internes comme la cellule de vigilance, le COPIL d'amélioration continue de la qualité, le protocole post-agression...

2-2-1 Rapport d'activité médicale

(partie rédigée par le Dr HESPEL-RENOUX, médecin pédopsychiatre - arrivée en septembre 2019)

Activité de soins :

- Certificats médicaux MDPH.
- Rencontres de jeunes individuellement, avec leur famille, avec un professionnel de la Cristallerie de l'équipe thérapeutique ou éducative pour :
 - Travailler leur projet de soin au sein de la Cristallerie ou coordonner le soin avec les partenaires en ambulatoire.
 - Travailler la question de leur diagnostic ou l'instauration d'un traitement.
 - Mobiliser ou mettre en question un point psychopathologique précis et amorcer un travail dans l'espace le plus adapté.

Activité institutionnelle :

- Inscription au sein des réunions d'équipe de l'unité Givors 1 et 2 en alternance chaque semaine.
- Inscription au sein des réunions cadres.
- Inscription au sein des réunions de situations complexes.
- Organisation et portage de la réunion d'harmonisation clinique.
- Participation au processus d'admission des nouveaux entrants à travers la présence au premier entretien de préadmission (validation de l'indication d'orientation DITEP), articulation et coordination avec le reste de l'équipe thérapeutique et sociale, participation à l'entretien d'admission visant à recueillir les informations médico- sociales, éducatives et pédagogiques.
- Participation aux réunions cliniques mensuelles de l'UAR.
- Lien avec les professionnels extérieurs et participation aux synthèses médicales ou aux prises en charge partagées.
- Travail sur le projet de soin de l'établissement (nombreux points institutionnels à traiter, notamment travail sur le dossier médical informatisé).
- Accompagnement des professionnels et information sur les principaux troubles psychopathologiques rencontrés, leur prise en charge et leur impact sur l'institution.

Au regard des jeunes accueillis sur la Cristallerie nous pouvons observer :

- Une symptomatologie commune : les troubles du comportement recouvrant des réalités psychopathologies multiples et lourdes dont la cohabitation n'est pas toujours aisée.
- En effet, les prises en charge de ces jeunes s'avèrent toutes très différentes avec ce que cela nécessite en terme de formation des professionnels, en individualisation des prises en charge répondant à des besoins différents, avec à la fois la nécessité de maintenir une cohérence groupale.

Nous retrouvons au sein de notre DITEP :

- Des troubles du spectre autistique.
- Des dysharmonies psychotiques ou des psychoses infantiles, des entrées dans la schizophrénie.
- Des TDAH (troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité) associés à des troubles multiples des apprentissages.
- Des troubles de l'attachement.
- Des adolescents ou jeunes adultes se structurant autour de troubles de la personnalité de type état limite, psychopathique ou des perversions.
- Des troubles anxieux généralisés, TOC (troubles obsessionnels compulsifs), Tic, angoisse de séparation.

A cela s'ajoute des réalités sociales lourdes : carences éducatives, maltraitance, négligence, accompagnement par la protection de l'enfance (AEA, AEMO, placement en MECS) complexifiant là encore les accompagnements dans leur prise en charge mais également dans la quantité de liens inter-partenariaux.

Il serait intéressant dans l'avenir de pouvoir objectiver et quantifier un certain nombre de paramètres venant étayer nos constats :

- Recours à l'hospitalisation durant une année. Comme déjà évoqué, ces éléments sont parfois difficiles à recueillir et dépendent des informations transmises par les familles voire parfois par les partenaires.
- Nombre de jeunes ayant recours à un traitement médicamenteux.
- Répartition des différents diagnostics, diagnostics associés et multiples avec facteurs socio aggravants.

2-2-2 L'orthophonie

(partie rédigée par Mme OUERTANI – orthophoniste)

Le travail de l'orthophoniste au sein du DITEP :

Le champ d'intervention de l'orthophoniste est la communication, la parole et le langage.

Il s'agit de restaurer la confiance, l'intérêt, la curiosité, le plaisir de jouer avec les mots, développer les aptitudes (écoute, observation, attention, conscience phonologique, mémoire...), améliorer la compréhension et l'expression (à l'oral et à l'écrit), la structuration de la pensée et du discours.

Cela dans le but d'accompagner un épanouissement personnel, de faciliter les relations aux autres, de permettre un meilleur investissement des apprentissages.

Les objectifs et moyens sont pensés en fonction des éléments du bilan qui permet de préciser les difficultés rencontrées mais également les capacités et appétences sur lesquelles nous pourrions nous appuyer.

Cette prise en charge s'inscrit bien sûr dans le projet personnalisé élaboré avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Les différentes interventions de l'orthophoniste :

- **Bilans orthophoniques et comptes rendus**, lors de la première année afin de mieux évaluer les besoins, ou en cours de route pour des demandes spécifiques (dossier de demande d'aménagement des examens, orientation...). Ou bien de simples **rencontres** pour faire le point avec un jeune inscrit dans le DITEP si des suivis orthophoniques importants ont eu lieu avant son arrivée.
- Dans le cadre du travail pluri disciplinaire, l'orthophoniste participe aux **réunions d'équipe et de projet** des jeunes qui la concernent ainsi qu'à toutes les réunions d'harmonisation clinique et, si elle est concernée, aux réunions de régulation des situations complexes.
- Des **prises en charge individuelles et/ou de groupe** peuvent être proposées : en individuel, une part ludique et de créativité est laissée, accompagnant un travail plus spécifique selon les besoins (développement des aptitudes d'analyse et de rétention, du raisonnement, des stratégies en lecture et en orthographe...), utilisant des supports adaptés aussi aux centres d'intérêt de chacun (jeux ou livres avec des thèmes choisis). Diverses médiations peuvent être utilisées dans les groupes (contes, jeux, films...).
- **Préparation des séances, comptes rendus de suivis**
- **Documentation et formation**
- **Temps institutionnels** de réflexion sur le projet ou de formation collective

A noter : Ces temps ont des horaires plutôt repérés et réguliers.

- **Rencontres avec les familles** pour le bilan, l'élaboration et le suivi des prises en charge sont organisées en lien avec l'éducateur ou le psychologue référent.
- **Contacts, téléphoniques et/ou par e-mail, et rencontres avec les orthophonistes et services partenaires** (précédents ou actuels) pour avoir des informations, des éléments de référence, assurer la continuité et la cohérence des propositions.
- **Accueil et formation d'étudiants-stagiaires** en orthophonie
- **Participation au Comité de Pilotage** de la Démarche Continue d'Amélioration de la Qualité

A noter : Ces temps n'ont pas d'horaire dédié, pour pouvoir s'adapter au mieux aux disponibilités des familles et des partenaires ; ils sont donc pris sur les temps de prises en charge, ce qui est préjudiciable pour la régularité des soins. Mais il ne paraît pas possible de faire autrement.

Prises en charge orthophoniques

Entre janvier et juillet 2019 :

- + 7 suivis individuels hebdomadaires
- + 3 jeunes dans le cadre du groupe Cinéma Cycle 1
- + 6 jeunes dans groupe Cinéma Cycle 2
- + 5 jeunes dans le groupe Jeux et Ecriture, classe externalisée Collège
- + 2 jeunes dans le groupe Ecriture Cycle 2
- + 5 jeunes dans le groupe Poésies Cycle 1
- + 3 jeunes dans le groupe Contes Cycle 1 (6 séances de mars à juin)
- + 2 jeunes dans le groupe « Des sens et des mots »

A noter : Le grand nombre de groupes, demandant beaucoup de préparation et de concertation, finalement trop difficile à gérer sur un temps partiel, donc revu à la baisse dès la rentrée suivante.

Entre septembre et décembre 2019 :

- + 11 suivis individuels hebdomadaires dont 5 en Ambulatoire (déplacement sur le lieu de scolarisation ou de formation)
- + 2 jeunes suivis dans le cadre du groupe « Des sens et des mots »
- + 6 jeunes dans le groupe « Actus »

A noter : Le passage en DITEP et, plus particulièrement depuis fin août 2019, la réorganisation en 3 Unités distinctes ont fortement modifié l'organisation des prises en charge en orthophonie. L'intérêt est la prise en compte plus importante des jeunes suivis en Ambulatoire mais la complexité est liée à cette « dispersion » des demandes pour l'orthophoniste, transversale aux 3 Unités avec un temps de travail de même amplitude (0.75% ETP)

A noter : le temps de trajet à considérer pour le suivi des jeunes en Ambulatoire mais le lien intéressant possible alors avec les équipes sur place et la confrontation à la réalité du terrain.

Détails des Prises En Charges de groupes :

- **Groupes « Ecriture »**

Ils sont mis en place par un(e) enseignant(e) et l'orthophoniste. Ils concernent un groupe classe sur une année scolaire. Pour le groupe de la classe externalisée, le travail se fait aussi avec l'éducatrice spécialisée.

Un temps hebdomadaire permet l'analyse des situations et la préparation des séances suivantes.

Ces groupes permettent à chacun de se confronter à l'autre, de négocier, d'argumenter et donc devenir plus autonome. Ils favorisent la communication dans une multitude de contextes et incitent à la verbalisation. Ils donnent sens à la communication écrite ; la parole écrite permet de se reconnaître et d'être reconnu.

Ecrire permet de conserver une trace et permet de préciser sa pensée en l'affinant. Le discours est retouché, détourné, avec humour, permettant de voir la réalité avec plus de distance, amorcer un processus de changement.

Ils se déroulent au sein d'un lieu susceptible de remobiliser les capacités cognitivo-langagières ; c'est un espace d'expression, de communication, d'écoute, de jeu, d'humour, de mémoire, de réalité, d'imagination, de créativité...

Déroulé des séances :

1. On s'échauffe avec les mots, on joue avec, à l'oral et/ou à l'écrit.
2. Un texte d'auteur peut être lu, ou des images présentées... On se lance sur une consigne. Certaines consignes sont plus collectives (collective à l'oral avant de passer à l'écrit, ou partage de mots avant de passer à une réalisation plus individuelle où l'on se "sert" de ce que les autres ont apporté...).
3. On partage les réalisations en se les lisant, puis on les range dans les pochettes individuelles. L'objectif est qu'à la fin de l'année, chacun ait un recueil des textes.

- **Groupes Cinéma**

Ces groupes sont animés par un(e) enseignant(e) et l'orthophoniste.

Un temps de concertation, réflexion et préparation entre les intervenants aide à la réflexion sur l'évolution du groupe et les perspectives.

Partant du constat que de nombreux jeunes ont peu d'accès à la culture cinématographique, ou restreinte aux films "grand public", qu'ils ont des difficultés d'expression de leurs ressentis, de leurs opinions, qu'ils ont du mal à échanger, argumenter, dialoguer... et dans l'idée de les amener à développer leurs compétences et réinvestir les apprentissages, ce projet s'est construit.

Du côté pédagogique, ce support permet de développer leur esprit critique et leur curiosité, de faire de nombreux liens avec des matières comme le Français, l'Histoire, la Géographie, les Arts, la Musique..., de travailler les aspects techniques de ce média, de valoriser et développer leurs compétences, et d'un point de vue plus thérapeutique, il s'agit aussi de partir des représentations du monde à travers les œuvres cinématographiques pour travailler avec eux leurs propres représentations, la confrontation, l'ouverture, les échanges au sein du groupe sur des thèmes qui les touchent, la compréhension et l'expression, la valorisation de leurs propres réalisations...

Ces groupes s'articulent autour de 3 séquences :

- visionnage d'une première partie du film puis échanges, débat
- visionnage de la seconde partie, après rapide reprise de la séance précédente, puis échanges et débat

- écriture et réalisations (support papier ou informatique), critiques, dessins, affiches...

- **Groupe Poésies**

Co-animé par une enseignante, l'orthophoniste et des éducateurs.

Des temps de reprise et de préparation entre les professionnelles sont prévus une fois par mois, sur ce même horaire.

Objectifs :

Enrichissement du langage, à l'oral et à l'écrit.

Découverte de la structure de divers poèmes.

Plaisir de lire et d'écouter la musicalité, les rimes, les allitérations, les assonances, les images...

Jeux poétiques (sur les rimes, les différentes trames et constructions de phrases, les associations inédites...)

Créations poétiques, en définissant des thèmes.

Thèmes en lien avec des connaissances de culture générale : Littérature, Histoire, Géographie... ou des thèmes d'échanges (l'adolescence, le voyage, le rêve...)

Lieu : la salle éducative du groupe

Horaire : Le mardi, de 15h à 16h.

Après plusieurs créations poétiques, nous proposons d'en choisir une et de l'illustrer, ou de créer une couverture ou une page décorative pour notre recueil, avec l'aide d'un illustrateur. Il s'agit de mettre en valeur leurs productions écrites et leurs capacités d'expression artistique. Ces recueils terminés sont remis aux membres du groupe pour qu'ils puissent les emporter.

- **Groupe Contes**

Ce groupe concerne plus particulièrement 3 jeunes qui sont en difficulté dans le lien et dans la distance à l'autre. Ils présentent des difficultés à verbaliser les émotions, les affects, et un travail sur la représentation mentale est à soutenir. Au travers de la médiation Conte, nous pouvons travailler la différenciation des places, des générations car ces jeunes peuvent être pris dans des confusions et des conflits internes.

Il s'agit dans un premier temps de nourrir, en termes de thématiques abordées par le conte, la pensée de ces jeunes qui se trouvent souvent démunis, en s'appuyant sur la dimension universelle des contes, sur la richesse de cet inconscient collectif.

Les contes mettent au travail les questions des origines, de la filiation de l'identité, des interdits, les rites initiatiques, les passages comme un processus de transformation. Ils permettent d'enrichir la symbolique, l'imaginaire. C'est un travail de représentation autour de l'imaginaire et de la réalité.

Les apports cognitifs des contes, de par la chronologie et la logique, sont aussi intéressants.

Les contes favorisent également l'écoute, du côté de la concentration et du côté de la rêverie, et vont enrichir le vocabulaire et les constructions de phrases.

Groupe animé par une psychologue du Cycle 1 et l'orthophoniste, dans la salle des groupes le jeudi de 15h15 à 16h. De mars à juin 2019.

Temps mensuel de reprise et préparation entre les intervenantes.

- **Groupe « Actus »**

Projet mené par une enseignante, une éducatrice et l'orthophoniste.

Constats : Les adolescents passent des heures chaque jour à regarder des vidéos, des flots d'images et propos souvent violents, des infos ou intox... Ils disposent rarement des codes pour les comprendre. Leur accès aux informations peut être également limité aux réseaux sociaux, sans passer par le canal des professionnels de l'information.

De plus en plus d'internautes, surtout parmi les adolescents, utilisent Facebook ou Twitter comme principaux outils pour se tenir informés, notamment de l'actualité. Or ces plateformes sont particulièrement propices à la diffusion de fausses informations et la facilité de partage rend leur prolifération difficile à contrôler. Les jeunes se retrouvent aux prises avec l'événementiel, l'émotionnel, sans possibilité de prendre du recul, de comprendre et décrypter, ni mesurer les manipulations possibles. Ils manquent souvent de vocabulaire, de repères culturels, historiques, géographiques... Ils peuvent avoir du mal à faire des liens, voir les effets, les implications, les éléments plus implicites. Ils sont également en difficulté parfois pour verbaliser leurs émotions, leurs pensées, pour préciser leurs opinions.

En proposant des supports d'actualité divers, des lectures d'articles, d'images, de publicités, de photographies, de vidéos, de chansons... il s'agit d'aborder des sujets qui peuvent les toucher ou dont ils entendent parler en aiguisant leur regard, leur esprit critique et leur capacité d'argumentation pour les aider à décrypter les images et les mots, à réfléchir et à décoder ce flux d'information, et leur permettre d'échanger.

A partir de leurs observations, ils font le point de leurs connaissances sur le sujet...

Nous pouvons développer leur compréhension des mécanismes en leur proposant de se mettre « dans la peau » d'un témoin, d'un narrateur, d'un journaliste..., en travaillant sur les différentes interprétations d'une même scène, d'une même situation (selon l'angle de vue, la personne impliquée, le contexte...), en réfléchissant à la difficulté de retranscrire de façon objective ce qu'on a vu.

Cadre : Lundi 13h30 à 14h45 au lycée Casanova (classe externalisée)

Reprise et préparation entre professionnelles : hebdomadaire

2-2-3 La psychomotricité

(partie rédigée par Mme PAPILLON – psychomotricienne)

Entre janvier et juin 2019 :

- ✚ **7 ont poursuivi leur suivi individuel dont un à raison de deux séances par semaine (4 du premier cycle et trois du second)**
- ✚ **10 adolescents du second cycle ont participé aux groupes pluridisciplinaires "attention-concentration"**
- ✚ **3 jeunes filles ont bénéficié du « groupe filles »**
- ✚ **3 adolescents (2 du premier cycle et 1 du second) ont bénéficié du groupe jeux de rôles**
- ✚ **3 adolescents du second cycle ont bénéficié du groupe Yoga et Relaxation**
- ✚ **5 adolescents du second cycle ont participé au groupe Mises en situation**
- ✚ **2 adolescents du premier cycle ont bénéficié du duo « des sens et des mots » co-animé avec l'orthophoniste**
- ✚ **3 bilans ont été réalisés (1 jeune du PAE, 2 du premier cycle) 2 entretiens consécutifs à ces bilans ont été organisés avec les familles et la psychologue référente**
- ✚ **Participation au transfert de juin dans le Jura en lien avec les groupe attention concentration et yoga relaxation**

Entre septembre et décembre 2019 :

- ✚ **6 jeunes bénéficient d'un suivi individuel en psychomotricité** (3 de l'Unité de Vénissieux, 2 de l'Unité Givors 1, dont un ambulatoire, et 1 de l'Unité Givors 2)
- ✚ **2 adolescents de l'Unité de Vénissieux bénéficient du duo « des sens et des mots » co-animé avec l'orthophoniste**
- ✚ **6 jeunes de l'Unité de Givors 2 (classe externalisée) sont concernés par le groupe Connaissance de Soi par le corps**
- ✚ **4 jeunes filles ont bénéficié du « groupe filles »** (3 UG2 et 1 UV)
- ✚ **3 bilans ont été réalisés avec des jeunes de l'unité Givors 1, ainsi que les entretiens familles consécutifs**
- ✚ **Préparation à la mise en place du groupe jeu de rôles devant accueillir 1 jeune de l'unité 1 et 2 de l'unité Vénissieux**

L'intervention en psychomotricité explore le domaine corporel dans les dimensions identitaires, relationnelles, émotionnelles, motrices, cognitives et d'expression. Elle s'appuie sur l'évaluation par un bilan du développement psychomoteur de l'individu (cela comprend le développement moteur, affectif et cognitif).

Un suivi se met en place si nécessaire sur l'indication du médecin psychiatre d'après les conclusions de ce bilan et des apports de l'équipe pluridisciplinaire. Les objectifs varient selon les adolescents et leur problématique.

Ils peuvent concerner :

- ✚ la consolidation identitaire
- ✚ l'estime de soi
- ✚ le développement des capacités motrices
- ✚ le développement des capacités cognitives
- ✚ l'expression
- ✚ la connaissance de soi
- ✚ la canalisation des affects
- ✚ la gestion de l'impulsivité
- ✚ l'ouverture à la relation aux autres
- ✚ la différenciation réel/imaginaire

Selon les objectifs visés et la personnalité du jeune, la prise en charge peut se mener en groupe ou en individuel et utiliser diverses médiations comme la relaxation, les parcours moteurs, le jeu, les activités d'expression. La relation et la parole sont au centre de la prise en charge pour accompagner le jeune à mettre en sens ses actes et ses ressentis.

L'abord corporel et ludique de la psychomotricité peut s'avérer particulièrement pertinent pour ces jeunes dont le principal mode d'expression passe par l'agir.

Dans le cadre de ce travail pluri disciplinaire, la psychomotricienne participe aux synthèses des jeunes qui la concernent et aux réunions médicales.

Groupes à visée thérapeutique

(partie rédigée par les animateurs des groupes)

- Les groupes attention-concentration

(10 jeunes du cycle 2 entre janvier et juin 2019)

Ces deux groupes basés sur la constitution de classes ont été animés par la psychomotricienne et l'enseignante.

Cette activité a pour origine le constat chez nos jeunes d'ITEP de difficultés d'apprentissage et d'un besoin d'aide pour parvenir à s'apaiser, se concentrer et maintenir leur attention.

Plusieurs études montrent que la stimulation régulière de ces capacités (attention/mémoire/concentration) permet d'améliorer l'accès aux apprentissages.

L'idée est de leur proposer de façon hebdomadaire un travail sensoriel et ludique qui favorise le développement de ces capacités et leur disponibilité à apprendre.

Les objectifs sont de :

- favoriser l'ancrage et l'attention
- stimuler la concentration et la mémoire
- permettre la découverte de ses capacités cognitives et les développer
- prendre plaisir à apprendre
- exprimer et affiner ses ressentis
- développer ses connaissances

- Le groupe Mises en situation

(5 jeunes du cycle 2 entre janvier et juin 2019)

Ce groupe, basé sur la constitution de classes, est animé par la psychomotricienne et l'enseignante et l'éducateur référent est participant.

Les objectifs sont de :

- reconnaître ses émotions, celles des autres, adapter son comportement en fonction d'une situation
- mettre du sens entre émotion/situation/comportement
- viser une meilleure connaissance de soi et la gestion de ses émotions.
- développer la capacité à s'exprimer.
- favoriser la confiance en soi et la socialisation de chacun afin de s'adapter au mieux aux situations de la vie quotidienne et professionnelle.

Déroulement général de chaque séance :

Travail de reconnaissance d'émotions (à travers le photo langage, BD à trous, les mimes, les chansons)

Trouver des situations en lien avec ses émotions, élaboration de scénarios

Jeu de rôles à deux ou trois.

Reprise et échange en groupe

- **Groupe Yoga-Relaxation**

(4 jeunes du second cycle entre janvier et juin 2019)

Ce groupe est animé par la psychomotricienne et l'enseignante, il a lieu une heure en fin de journée (15 à 16h) tous les jeudis.

Les objectifs sont :

- d'offrir un temps d'apaisement et de recentrage en fin de journée
- de permettre de vivre son corps et la relation autrement que dans l'agitation, le conflit, la performance
- de permettre par des médiations corporelles de meilleurs connaissance et respect de soi et des autres

Les médiations utilisées sont le yoga et la relaxation.

- **Duo « des sens et des mots »**

Deux jeunes de l'Unité de Vénissieux de janvier à décembre 2019

Ce duo s'adresse à certains jeunes du DITEP assez angoissés et dispersés, ayant un besoin de se réapproprier leurs ressentis et leurs perceptions pour favoriser l'apaisement et canaliser leur agitation physique et psychique.

Ce travail a pour objectifs :

- gagner en connaissance de soi, repères et recentrage.
- de les aider à retrouver une certaine sécurité interne.
- travailler sur les sensations de base pour arriver à des perceptions plus subtiles jusqu'à atteindre la symbolisation.

Les médiations :

Jeux sensoriels et corporels, relaxation, favorisant l'expérimentation, la mise en mots des ressentis, et la relation à l'autre.

Différents supports de symbolisation

Cadre de travail

Ce duo est animé par la psychomotricienne et l'orthophoniste, et a lieu dans la salle de psychomotricité

Déroulement

- Rituel d'entrée : mise en mots de l'état de chacun, prise de nouvelles
- Temps d'exploration sensorielle ou de jeux de coopération
- Temps de relaxation
- Rituel de sortie : mise en mot de ressenti trace écrite, reprise du rythme de chacun

- **Groupe filles**

4 filles de janvier à décembre 2019

- L'objectif premier de ce groupe est de faire en sorte que chacune de ces jeunes puisse avoir accès à un lieu au sein de l'établissement au sein duquel elles puissent s'exprimer librement et nouer des liens de confiance et de respect les unes envers les autres.

- L'action vise à encourager ces adolescentes à développer une réflexion autour des questions que pose leur statut de jeune fille au sein de l'établissement mais aussi en dehors (vie quotidienne).
- Il s'agit aussi d'échanger et de partager des expériences nourrissantes pour le reste du groupe, tout en prenant soin de son corps et de son apparence (détente, mise en beauté...).

- Groupe jeux de rôles

Il s'adresse à 4 jeunes de l'ITEP. Actuellement, il y a trois indications qui font suite aux différentes sessions de photolangage. Le groupe débute le 14 janvier 2020.

L'objectif de ce groupe est d'inviter les jeunes, en passant par la mise en scène corporelle d'expérimenter le jeu imaginaire, le faire semblant. Il s'agit pour eux d'organiser leur imaginaire autour d'un scénario qui se construit à plusieurs. L'idée est ainsi de développer leurs capacités de représentation ainsi qu'une possible mise en mots de leurs vécus.

Ce groupe favorise l'expression verbale et corporelle du jeune.

C'est aussi se confronter aux autres dans un groupe et donc mettre au travail sa capacité à faire avec le vécu groupal (excitant, angoissant...) ainsi que dans ses liens aux autres adultes et pairs.

Il propose un cadre défini avec des règles et des interdits, et une contenance qui doit permettre aux jeunes de pouvoir jouer et parler de ce qui les questionne. Il permet une mise au travail des problématiques individuelles et groupales par une médiation permettant une certaine mise à distance.

L'indication : ce groupe thérapeutique s'adresse à des jeunes ayant une petite capacité d'élaboration et de mise en scène d'une histoire imaginaire mais qui ont besoin de l'appui d'un groupe et d'une médiation pour construire un scénario avec une certaine chronologie.

Le but : Il s'agira d'amener au travers de la mise en scène à la mise en sens d'un vécu et de favoriser un travail de représentation. En d'autres termes le « jeu de rôles » permet d'exprimer un vécu sensoriel, perceptif, non encore secondarisé, qui va prendre « corps » dans la mise en acte qu'offre le jeu.

2-2-4 Les psychologues

[partie rédigée par Mmes BUISSON, TROGNON, BOURRUT-LACCOUTURE, BENZEMMA et M. BOUZOUIKA, psychologues]

De janvier à juillet 2019.

Projet thérapeutique cycle 1 et projet thérapeutique cycle 2

En l'absence du médecin psychiatre parti en novembre 2018, nous avons réorganisé notre fonctionnement et soutenu particulièrement les liens avec les partenaires de la pédopsychiatrie.

- 1) **Entretien familial** d'admission qui fait suite au premier entretien d'admission. Il est co-animé par une psychologue et l'assistante sociale du cycle 1. Cet entretien, dégagé des enjeux de l'admission, permet un recueil de l'actuel du jeune en lien avec son histoire et son parcours.

Admissions : **6 sur le cycle 1 et 7 au PAE.**

- 2) **Des groupes thérapeutiques** dans la continuité d'une à plusieurs années pour le jeune sur le cycle 1 sont proposés. Les indications sont réfléchies en réunion de coordination à

l'issue des groupes photolangage et en lien avec les bilans effectués par les paramédicaux et le psychiatre de l'institution comme garant du soin.

- Groupe **jeux de rôles** : co-animé par une psychologue et la psychomotricienne. Le mardi de 15h à 16h. Il a lieu toute l'année scolaire 2018-2019 jusqu'en juin 2019. Il a pour objectifs :
 - Développer les capacités de représentation et d'imagination.
 - Favoriser l'expression (verbale et corporelle)
 - Développer les capacités d'échanges et de relation dans un cadre contenant et sécurisant.

Ce groupe a concerné de janvier à juin 2019, **3 jeunes du cycle 1 du PAE**

- Groupe **conte** : co-animé par une psychologue et l'orthophoniste. Le jeudi de 15h à 16h. Il a débuté en mars 2019 et concerné **3 jeunes**. Se référer à la partie orthophonique.
- Groupe « **des sens et des mots** » : co-animé par la psychomotricienne et l'orthophoniste. Le lundi de 15h15 à 16h. Les objectifs du groupe sont de favoriser l'apaisement, canaliser l'agitation en travaillant sur les sensations de base pour arriver à des perceptions plus subtiles et pouvoir mettre des mots sur les ressentis. Il a débuté en janvier 2019.

3) **Des groupes à visée thérapeutique** ont été proposés à des groupes classes ou des sous-groupes.

- Groupe poésie
- Groupe « qu'en dit-on ? »
- Groupe ciné

4) Des **entretiens psychothérapeutiques** sur indication sont proposés avec pour objectif de reprendre ce qui se joue dans la réalité du jeune à l'ITEP en lien avec sa réalité psychique et familiale. Ces entretiens peuvent être conduits à **deux** quand cela est nécessaire avec l'éducateur référent du jeune ou toute autre personne porteuse de son parcours et histoire à l'ITEP. **4 jeunes** sont suivis sur le cycle 1 et 1 au PAE et **10 jeunes** sont rencontrés ponctuellement à l'ITEP, Poursuite d'un suivi d'un jeune appartenant au cycle 2 par une psychologue du cycle 1.

10 jeunes sont suivis sur le cycle 2 et 5 jeunes sont rencontrés ponctuellement à l'ITEP.

5) **Des rencontres familiales** s'organisent soit ponctuellement selon la demande soit de façon plus régulière.

- Entretiens familiaux réguliers avec un éducateur
- Entretiens familiaux réguliers avec l'assistante sociale
10 familles ont été rencontrées ponctuellement sur le cycle 1 et 12 au niveau du PAE.
9 familles ont été rencontrées ponctuellement sur le cycle 2
- Rencontres de PPA avec les familles : **10 rencontres sur le cycle 1 et 4 sur le PAE**

6) Des rencontres ponctuelles avec le jeune liées à des passages à l'acte, des paroles inquiétantes, un mal être ... sont proposées en présence du jeune et de son éducateur.

Des rencontres à la demande du jeune. Sur le cycle 2, **3 jeunes** sont rencontrés ponctuellement à l'ITEP.

- 7) Les rencontres partenaires avec les services de soins de la pédopsychiatrie et les services de protection de l'enfance ou foyer. **8 sur le cycle 1, 5 sur le cycle 2.** Des liens téléphoniques avec des professionnels CMP, paramédicaux sont passés très régulièrement. Des rencontres avec le collègue : **2 sur le cycle 1.**
- 8) Passation de bilans psychologiques (WISC5) : **1 sur le PAE et 1 sur le cycle 1 et 2 sur le cycle 2.**
- 9) Réunion clinique avec l'équipe de l'Unité d'Hébergement, à raison d'1h30 tous les mois et réunion avec l'équipe du PAE, à raison de 2h toutes les semaines pour les 2 psychologues du cycle 1.
- 10) Réunion clinique avec l'équipe restreinte pour un psychologue du cycle 2.
- 11) Réunions de cadres + travail d'élaboration autour du redéploiement de l'activité et du DITEP.
- 12) Réunion cadres du cycle 2.

De septembre à décembre 2019.

Projets thérapeutiques par unités

L'équipe thérapeutique s'agrandit. Une nouvelle pédopsychiatre arrive et une psychologue clinicienne (toutes deux à mi-temps). 3 unités sont définies avec chacune deux psychologues par unité pour un temps d'environ 24h par unité. Du temps de psychologue sur des temps transversaux est pensé.

1. La procédure d'admission.

- Entretien numéro 1

En présence du directeur d'établissement, du pédopsychiatre, d'un adjoint de direction.

Objectifs de la rencontre

- première prise de contact avec le jeune et sa famille :

Comprendre les motifs de la demande d'inscription sur la Cristallerie, comment et pourquoi ce jeune et cette famille sont présents lors de cette rencontre.

Recueil des premières informations administratives, du cadre de vie, du parcours scolaire

- présentation du dispositif DITEP
- repérer une erreur d'orientation, une contre-indication à une orientation DITEP

- Entretien numéro 2

En présence de l'infirmière et du médecin généraliste de l'établissement :

Recueil des informations médicales et des traitements suivis par le jeune, ouverture d'un dossier médical.

En présence de l'AS de l'unité concernée, du futur psychologue référent, et du pédopsychiatre :

Objectifs de la rencontre

Faire un recueil des informations sociales, psychiatriques, psychologiques, rééducatives, éducatives, et pédagogiques.

Permet également d'évaluer les enjeux psychoaffectifs, éducatifs, sociaux et pédagogiques entourant cette situation.

A l'issue de cet entretien :

Mise en lien avec les partenaires extérieurs : école / Protection de l'enfance / Partenaire du médicosocial.

Recueil des différents documents médico administratifs.

Rédaction d'un compte rendu permettant de tracer ces informations.

Présentation du jeune à l'équipe de direction pour valider les modalités d'orientation et le type de prises en charge (unité, prises en charge ambulatoire/classe externalisée/interne), fixer la date de présentation à l'équipe.

- Présentation lors de la réunion d'équipe et construction d'un projet d'accueil qui comportera :

- les modalités d'arrivé du jeune : entrée progressive ou non / visite de l'établissement, présentation de l'éducateur référent, présentation de l'équipe et du fonctionnement de son unité, présentation des jeunes de son unité.

- son emploi du temps.

- les principaux objectifs et enjeux de l'arrivé sur le DITEP ainsi que les modalités de prise en charge du jeune sur le plan éducatif, thérapeutique et pédagogique.

(prises en charge rééducatives/ aménagements solaires/ prises en charge thérapeutiques etc...)

Débutent alors le processus d'intégration au sein de l'établissement passant par une période de rencontre et d'évaluation

2. Le temps d'évaluation et d'observation.

Des sessions de groupe photolangage d'observation sont proposées aux jeunes qui arrivent dans l'institution.

Le projet : le groupe photolangage est un groupe à visée thérapeutique co-animé par deux psychologues. Il se déroule sur plusieurs sessions de quatre séances chacune. L'indication est l'arrivée du jeune dans le DITEP. Il permet d'évaluer/observer le jeune dans le groupe, à son arrivée, capacité à être avec d'autres, à échanger, à mettre des mots sur des vécus à partir du support de la photo.

Le groupe est composé de 4 jeunes, avec pour objet de médiation, la photo. Il s'agit de soutenir les échanges et de faciliter la prise de parole devant le groupe. La photo sert d'objet transitionnel et permet d'offrir un espace entre la pensée en image et la pensée en idée. Ainsi se réalise au sein du groupe, un travail de représentation qui s'étaye avec les productions imaginaires des différents participants. Ce travail se décompose en trois temps : le temps du choix de la photo, le temps de présentation de la photo au groupe et le temps des échanges.

Ainsi le groupe offre la possibilité de se voir dans le regard des autres mais aussi être investi par l'autre. La créativité et la parole de chacun sont accueillies et contenues dans ce cadre sécurisant avec pour consigne de répondre à une question posée par le biais d'une photo.

Il y a eu **3 sessions sur les trois unités donc 12 jeunes** ont bénéficié de ce travail.

3. Unité de GIVORS 1

- **Entretien familial** d'admission : **1 sur l'Unité 1**
- Des **entretiens psychothérapeutiques** : **3 jeunes** sont suivis sur l'Unité Givors 1 et **7 jeunes** sont reçus ponctuellement.
- Certaines rencontres ont eu lieu avec la pédopsychiatre de l'établissement : **1 jeune** rencontré seul avec la pédopsychiatre et la psychologue dans ce cadre.
- **Des rencontres familiales** :
- **9 familles** ont été rencontrées ponctuellement sur l'Unité 1.
- Rencontres de PPA avec les familles : **5 rencontres**
- Rencontres ponctuelles : **5 jeunes**
- Les rencontres partenaires : **3 sur l'Unité Givors 1.**

4. Unité de GIVORS 2

L'unité Givors 2 est dotée de la présence de deux psychologues à temps partiel : 1 ETP à 0,50 et un ETP à 0,34. Cette unité est composée de jeunes qui sont suivis soit en ambulatoire, soit en classe interne, soit en classe externalisée au sein du lycée Casanova. Les psychologues ont choisi de partager les références de jeunes en fonction de leur temps de travail. Ainsi, le psychologue à 0,34 ETP est référent des jeunes pris en charge dans le cadre de la classe externalisée. Il a également la référence de trois jeunes suivis en ambulatoire et qui ont déjà bénéficié d'un suivi thérapeutique l'année dernière. La psychologue à 0,50 ETP est référente sur les jeunes de la classe interne et en majeure partie des jeunes en ambulatoire.

Les entretiens d'admission :

Entre les mois de septembre et décembre, **quatre admissions** de jeunes ont été réalisées en présence de la pédopsychiatre et de l'assistance sociale.

Les entretiens thérapeutiques : soutien aux jeunes

En 2019, **huit jeunes** ont bénéficié d'un suivi thérapeutique. Ils étaient âgés entre quinze et dix-neuf ans. Ces entretiens ont permis aux jeunes d'exprimer leurs doutes, leur colère et/ou leurs interrogations quant à leur devenir. L'espace proposé pour chacun d'entre eux reste un lieu d'accueil et d'écoute. Ces rencontres sont organisées en lien avec les professionnels lors des réunions d'équipe. Par ailleurs, selon les situations rencontrées, le référent du jeune peut assister aux entretiens. Ce dernier est le « tuteur » sur lequel il peut s'appuyer psychiquement pour construire un récit cohérent de son histoire familiale. L'espace thérapeutique propose de contenir les affects non symbolisés que le jeune vit en lui et qu'il projette au sein de cet espace. Dès lors, l'objectif est d'accompagner l'adolescent à pouvoir prendre conscience de ses ressentis afin d'y mettre du sens.

Chaque trimestre le psychologue envoie à l'ensemble des professionnels concernés par la situation du jeune un tableau prévisionnel des rendez-vous thérapeutiques. Ces derniers sont proposés en tenant compte des différentes modalités de prise en charge du jeune : stage, rendez-vous extérieur, etc.

Depuis septembre 2019, la nouvelle psychologue a pu mettre en place 2 suivis thérapeutiques réguliers. Également, afin de faire connaissance avec certains, des rencontres ont été proposées de manière plus ponctuelle.

Temps d'échanges éducateurs/psychologue :

A la demande de l'éducatrice de l'unité 2, nous avons proposé chaque lundi matin de 9h30 à 10h, un temps d'échanges autour de l'observation des plus jeunes et des nouveaux arrivants dans l'unité.

Temps à l'Unité d'Hébergement :

Un temps de psychologue a été dédié auprès des jeunes à l'équipe de l'Unité d'hébergement le lundi soir et le mercredi après-midi, dans une dimension groupale. Le lundi étant un temps qui est en train de se construire. Le temps du mercredi est de proposer un groupe pour les plus jeunes (12/14 ans) autour de leurs vécus émotionnels à partir de la parole. Nous alternons avec un groupe pour les plus grands (15/17 ans) autour de leurs préoccupations d'adolescents. Les groupes sont mis en place sous forme de session dans le temps afin d'évaluer la pertinence d'une poursuite ou non.

Les déjeuners du jeudi

Les jeudis de la semaine, un psychologue participe au temps du repas en présence des professionnels et des jeunes âgés de 12 à 14 ans. Cette présence permet de rentrer en lien avec les nouveaux jeunes et de partager un moment convivial. Il est également propice à l'observation de la dynamique groupale et de la manière dont le jeune, de façon individuelle s'inscrit ou non dans cette dynamique. Les observations sont ensuite partagées avec l'ensemble des professionnels lors des réunions d'équipe ou d'harmonisation clinique.

Les réunions classe « Casa »

Cette année un nouvel espace a été pensé et mis en place à l'attention des élèves de la classe « Casa ». Il réunit l'ensemble des professionnels qui sont concernés par la classe externalisée. Cette réunion a lieu tous les jeudis matin de 11h à 12h

5. Unité de Vénissieux.

- Suivis individuels : 4 + 3 jeunes de l'Unité 1 et 2
- Rencontre Médecin pédopsychiatres, Psychologues avec les familles : 8
- Rencontres ponctuelles : Jeunes : 4
- Admission : 6
- Rencontres partenaires : 10
- Rencontre PPA : 2

6. Les réunions institutionnelles :

La participation des psychologues aux réunions sont les suivantes :

- Réunions cadres
- Réunions institutionnelles
- Réunions en sous-groupe pour le redéploiement de l'activité dans le cadre du DITEP : fonction de co-animation avec l'adjoint de direction.
- COFIL
- Réunion service de suite
- Réunion Educateurs techniques spécialisés

Les réunions pluridisciplinaires :

- Réunions d'équipe et de synthèse des élèves : temps de préparation des synthèses en amont avec lecture des dossiers médicaux et des dossiers éducatifs.
- Réunions d'Harmonisation Clinique : les lundis de 11h00 à 12h30
- Réunions situations complexes.

Les réunions inter-psychologues :

- Les supervisions : elles ont lieu tous les deux mois auprès d'une psychologue dont le cabinet se situe sur Lyon. Elles concernent uniquement les psychologues et la pédopsychiatre de l'ITEP.
- Des temps entre psychologues ont pu avoir lieu le jeudi de la première semaine des vacances scolaires pour échanger autour de nos pratiques.

2-2-5 L'infirmier

(partie rédigée par Mme FLECHET, infirmière)

C'est un lieu accueillant pour les adolescents et d'intervention quotidienne. Deux infirmières à temps partiels se partagent l'accompagnement des jeunes.

L'essentiel du travail de l'infirmier est l'accueil des jeunes en souffrance physique ou psychique au cours de la journée. Il s'agit pour l'infirmière d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance quels que soient leur souffrance, leur questionnement.

C'est aussi un moment individuel privilégié d'information et de prévention pour les guider dans la prise de conscience de leur part de leur santé psychique et physique.

Les infirmières assurent les visites médicales, le suivi de la santé des jeunes et participent à l'animation de groupes à visée thérapeutique et à visée prophylactique.

Elles se chargent également des déclarations d'accidents bénins des adolescents et des professionnels et des accidents corporels auprès de la MAIF.

Elles accompagnent les adolescents à l'hôpital et préparent les traitements et les pharmacies pour l'hébergement, l'UAR et les transferts.

Par ailleurs, elles ont en charge le suivi des ordonnances et des dossiers médicaux.

En 2019 :

- + 3 jeunes reçus quotidiennement pour prendre leur traitement (moyenne)
- + une moyenne de 5 adolescents reçus chaque jour
- + 819 consultations à l'infirmierie
- + 55 distributions de médicaments sur ordonnance avec suivi de l'observance thérapeutique et prévention des effets secondaires.
- + chaque semaine, préparation des traitements pour l'hébergement séquentiel et l'Unité d'Accompagnement Renforcé
- + 8 bilans de santé infirmière
- + 38 visites médicales avec le médecin
- + 61 appels téléphoniques auprès des familles
- + 20 visites infirmières et médecin auprès des familles en demande d'admission
- + 10 vaccins contre la grippe
- + 3 massages bien-être
- + 4 accompagnements aux urgences
- + 3 déclarations d'accidents auprès de la MAIF
- + vérification par l'infirmière des éléments médicaux du contrat de séjour UH et UAR
- + suivi des ordonnances
- + un accompagnement pour un rendez-vous médical à l'HFME
- + 5 animations prévention dentaire avec une assistante dentaire avec les groupes classes
- + 10 animations avec la diététicienne avec des groupes classes (thème le sucre, groupe d'aliments)
- + 6 Rendez-vous avec la diététicienne auprès d'un jeune et sa famille (obésité)
- + animation groupe « Vivre ensemble » avec Isabelle Rochas (assistante sociale) et Frédéric Veaux (professeur des écoles).

2-3 L'unité d'enseignement

(Partie rédigée par Mr FOUILLAT – coordonnateur pédagogique)

Le projet pédagogique de l'unité d'enseignement a été finalisé en octobre 2018. Il couvre une période de 3 ans, de 2018 à 2021.

L'année civile 2019 a été marquée par une restructuration de l'Unité d'Enseignement à la rentrée de septembre.

Tout d'abord, de janvier à juillet 2019, le fonctionnement était le même que celui des années précédentes à savoir un fonctionnement en deux cycles en interne, le Pôle d'Accompagnement Extérieur et une classe externalisée au collège Mistral de Feyzin (cf. détails de l'organisation dans le rapport d'activité de 2018).

Voici la répartition par groupe classe :

| Janvier à juillet 2019 | |
|---|----|
| Cycle 1 | |
| Groupe A | 10 |
| Groupe B | 10 |
| Groupe T | 8 |
| Cycle 2 | |
| Classe 1 | 10 |
| Classe 2 | 8 |
| Classe 3 | 11 |
| Classe 4 | 5 |
| Classe 5 | 8 |
| Classe 6 | 10 |
| Classe 7 | 8 |
| Classe 8 | 7 |
| Classe externalisée Collège F. Mistral | 5 |
| Total : 100 élèves | |

La structure en interne de l'ITEP a ensuite été modifiée lors de la rentrée scolaire 2019 :

- d'une part, l'organisation en deux cycles a évolué en un passage à trois unités (Givors 1, Givors 2 et Vénissieux). Chacune de ces unités accueille des jeunes de 11 à 20 ans et propose les trois types d'accompagnements pédagogiques.

- d'autre part, deux nouvelles Unités d'Enseignement Externalisées ont vu le jour en septembre 2019 : une au collège Jules Michelet de Vénissieux et une autre au Lycée Professionnel Danièle Casanova à Givors.

Le DITEP La Cristallerie propose trois modalités d'accompagnements pédagogiques : l'Unité d'Enseignement Interne composée de 6 classes dans les murs de l'établissement, l'Unité d'Enseignement Externalisée avec trois classes externalisées (2 en collège, 1 en lycée professionnel) et l'enseignement en ambulatoire auprès de jeunes scolarisés dans divers établissements scolaires (Collège, Lycée professionnel, EREA, ...).

Chaque unité partage ses accompagnements en deux pôles : le pôle « interne », comprenant les classes dans les murs ainsi qu'une classe externalisée, et le pôle « externe », comprenant les suivis pédagogiques des jeunes en ambulatoire.

Le Pôle Interne : Les Unités d'Enseignement Internes et Externalisées

Les trois unités proposent les mêmes modalités d'accompagnements pédagogiques à savoir deux classes en internes à « La Cristallerie » et une classe externalisée.

L'Unité d'Enseignement Interne :

Les deux classes de chaque unité accueillent les élèves en fonction de leur âge : les « 11-14 ans » et les « 14 ans et plus ». Chaque classe a donc des objectifs différents :

- pour les « 11-14 ans » il s'agit de :

- Accueillir les enfants nouveaux arrivants dans l'établissement
- Répondre aux besoins de sécurité et de cadre chez les jeunes
- Faciliter et favoriser l'intégration
- Savoir écouter pour identifier les problèmes et tenter d'apporter des solutions par un accompagnement plus personnalisé de chaque élève
- Soutenir les apprentissages scolaires en appui sur les capacités de chaque élève et en prenant en compte son niveau dans chaque matière

- pour les « 14 ans et plus » les objectifs sont de :

- Soutenir des apprentissages valorisants et acquérir des objectifs scolaires en adéquation avec les capacités cognitives des jeunes
- Répondre aux attentes préprofessionnelles des jeunes en définissant un projet personnalisé en lien avec un atelier dans l'établissement
- Développer le travail d'inclusion en milieu ordinaire
- Accompagner le jeune à atteindre une posture d'élève

Pour les « 11-14 ans » le temps de présence à « La Cristallerie » est partagé entre des temps d'enseignement et des temps d'accompagnement éducatif sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En revanche la semaine des jeunes de « 14 ans et plus » est divisée en deux temps : leur temps d'apprentissage scolaire est généralement sur 2 jours (lundi-mardi ou jeudi-vendredi) et un temps de travail de 2 jours en atelier dans le cadre d'un processus de préprofessionnalisation à un métier qu'ils ont choisi parmi les ateliers proposés à la Cristallerie (maçonnerie, peinture en bâtiment, métallerie, espaces verts, blanchisserie / service et restauration).

Les Unités d'Enseignement Externalisées :

L'ITEP possède désormais 3 Unités d'Enseignement Externalisées :

- une classe au collège Frédéric Mistral à Feyzin (créée en janvier 2017)
- une classe au collège Jules Michelet à Vénissieux (créée en septembre 2019)
- une classe au lycée professionnel Danièle Casanova à Givors (créée en septembre 2019)

Les objectifs et les enjeux de ces UEE sont multiples et s'inscrivent pleinement dans la réforme de l'école inclusive de 2019. Ces classes ont pour but de :

- Permettre aux élèves du DITEP dont le comportement est adapté de pouvoir suivre des cours dans des classes ordinaires en rapport avec leurs niveaux scolaires
- Permettre aux élèves de se socialiser, d'avoir des comportements conformes aux attentes sociales du milieu ordinaire
- Accueillir des élèves qui ont connu des ruptures dans leur parcours scolaire
- Permettre aux élèves d'étoffer leurs compétences de citoyen, d'accepter l'autre malgré les différences

Les UEE sont sous la responsabilité de l'adjoint de direction de l'unité du DITEP mais également sous la responsabilité administrative du chef de l'établissement scolaire.

Les élèves de ces classes ne sont pas choisis uniquement par rapport à leur niveau scolaire. La posture d'élève, le caractère socialisant du jeune sont à considérer dans la même proportion.

Des temps d'inclusion dans les matières générales sont possibles, en fonction du projet des jeunes. Ces temps sont accompagnés ou non par l'éducateur et donnent lieu pour certains à un prolongement pédagogique au sein de la classe externalisée en fonction du projet et de l'objectif visé.

Le DITEP La Cristallerie répond donc parfaitement aux attentes de l'Education Nationale à savoir de fonctionner avec au moins une modalité externalisée en milieu scolaire ordinaire et que 50 % des jeunes inscrits au sein du DITEP bénéficient d'une modalité de scolarisation ou de formation en milieu ordinaire (cf. la convention en faveur de l'école inclusive signé entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en 2016).

Le personnel enseignant est composé de 9 professeurs des écoles afin de pourvoir :

- 5 postes sur les classes en internes
- 3 postes sur les classes externalisées
- 1 poste de coordonnateur pédagogique

| Septembre à décembre 2019 | |
|----------------------------------|----|
| <i>Unité Givors 1</i> | |
| Classe 1 | 8 |
| Classe 2 | 9 |
| UEE (collège F. Mistral) | 8 |
| Ambulatoire | 7 |
| Total | 32 |
| <i>Unité Givors 2</i> | |
| Classe 1 | 7 |
| Classe 2 | 8 |
| UEE (Lycée Pro Casanova) | 12 |
| Ambulatoire | 9 |
| Total | 36 |
| <i>Unité Vénissieux</i> | |
| Classe 1 | 7 |
| Classe 2 | 7 |
| UEE (Collège J. Michelet) | 7 |
| Ambulatoire | 12 |
| Total | 33 |
| Effectif Total : 101 | |

De nombreux jeunes ont diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

Le Pôle Externe : l'accompagnement pédagogique des jeunes en ambulatoire

Le travail en ambulatoire fut l'un des axes de travail fort lors de cette année 2019. Une aide pédagogique est apportée aux jeunes inscrits en scolarisation ordinaire (collège, lycée professionnel, CFA, ...) en fonction des besoins de chacun. Cet accompagnement est élaboré en amont et conjointement avec l'équipe de l'établissement scolaire et les professionnels du DITEP.

Régulièrement des points sont faits entre professionnels travaillant autour du jeune pour réguler et ajuster ces prises en charge en fonction de l'évolution de sa situation scolaire.

Les jeunes sont également suivis sur le plan éducatif par des éducateurs spécialisés. Les accompagnements, tant éducatifs que scolaires, sont effectués en fonction des besoins et du projet personnalisé de chaque jeune soit sur le lieu de scolarisation, soit à « La Cristallerie ».

| Etablissements scolaires des jeunes suivis en ambulatoire (à temps complet ou partagé) | | |
|---|-------------------------|---------------------------|
| | Nombre de jeunes | |
| | Janvier à juillet 2019 | Septembre à décembre 2019 |
| Collège | 5 | 8 |
| Collège SEGPA | 2 | 7 |
| Lycée professionnel BAC PRO | 2 | 1 |
| Lycée professionnel CAP | 9 | 8 |
| Lycée LREA CAP | 1 | 2 |
| Autres (3^e prépa pro, apprentissage, MLDS) | 2 | 4 |
| Total | 21 | 30 |

Ces jeunes peuvent avoir des scolarités partagées entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire. Ils peuvent également, si le besoin s'en fait sentir, être amenés à ce que les temps partagés varient en fonction de l'évolution du jeune lui-même. De la même manière, un jeune peut revenir à temps complet sur « La Cristallerie » ou à l'inverse faire des tentatives, progressives, d'allongement du temps de scolarité dans le milieu ordinaire.

Chaque jeune, même à temps complet en milieu ordinaire, bénéficie d'un accompagnement sur le plan éducatif, avec possibilité d'inscription sur les activités du mercredi matin.

En outre, l'aspect thérapeutique par les professionnels du DITEP est considéré de manière individualisée en fonction des besoins des jeunes. Ce travail en ambulatoire se caractérise par la souplesse qu'il génère dans l'intérêt de la progression du jeune.

De janvier à juillet 2019

Durant cette période, **21 jeunes** sont scolarisés à temps complet ou partiels dans des établissements extérieurs dont :

7 sont scolarisés en collège :

5 en collège

- 2 en 5^e au collège Jules Michelet à Vénissieux
- 2 en 4^e au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 4^e au collège Paul Vallon à Givors

2 en SEGPA

- 1 en 4^e SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 3^e SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny

+ 12 en lycée professionnel :

6 en 1^{ère} année de CAP

- 1 en CAP 1^{ère} année Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1er
- 1 en CAP 1^{ère} année Vente au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en CAP 1^{ère} année Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en CAP 1^{ère} année Employé de commerce multi-spécialités au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8e
- 1 en CAP 1^{ère} année Maintenance des bâtiments de collectivité au lycée Galilée de Vienne
- 1 en CAP 1^{ère} année paysagiste au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers

4 en 2^{ème} année de CAP

- 2 en CAP 2^{ème} année APR au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en CAP 2^{ème} année maintenance des véhicules automobiles au lycée professionnel automobile Emile Bejuit à Bron
- 1 en CAP 2^{ème} année Cuisine au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier

2 en bac pro

- 1 en 1^{ère} Bac Pro électricité au lycée professionnel Picasso à Givors
- 1 en 1^{ère} Bac Pro Electrotechnique au lycée professionnel Edouard Branly à Lyon 5e

+ 2 autres situations :

- 1 en MLDS au Lycée les Canuts de Vaulx-en-Velin
- 1 à la MFR le Chalet de St André le Gaz

De septembre à décembre 2019

A la rentrée scolaire 2018 ce sont **30 jeunes** à être inscrits dans des établissements scolaires ordinaires

+ 15 sont scolarisés en collège :

8 en collège

- 1 en 5^e au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 4^e au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 4^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 2 en 4^e au collège Honoré de Balzac à Vénissieux
- 2 en 3^e au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 3^e au collège Paul Vallon à Givors

7 en SEGPA

- 1 en 4^e SEGPA au collège Grange à Seyssuel
- 1 en 4^e SEGPA au collège Lucie Aubrac à Givors
- 2 en 4^e SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 3^e SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 3^e SEGPA au collège Jean Daste à St Etienne
- 1 en 3^e SEGPA au collège Alain à St Fons

 **11 en lycée professionnel :**

2 en LREA CAP

- 1 en CAP 1^{ère} année paysagiste au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers
- 1 en CAP 2^{ème} année paysagiste au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers

3 en 1^{ère} année de CAP

- 1 en CAP 1^{ère} année Vente au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8^e
- 1 en CAP 1^{ère} année Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en CAP 1^{ère} année électricien au lycée professionnel Jacques De Flesselles à Lyon 1^{er}

5 en 2^{ème} année de CAP

- 1 en CAP 2^{ème} année Vente au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en CAP 2^{ème} année Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en 2^{ème} année Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1^{er}
- 1 en CAP 2^{ème} année Employé de commerce multi-spécialités au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8^e
- 1 en 2^{ème} année CAP Maintenance des bâtiments de collectivité au lycée Galilée de Vienne

1 en bac pro

- 1 en Terminale Bac Pro électricité au lycée professionnel Picasso à Givors

 **4 autres situations :**

- 1 en apprentissage CAP Cuisine à l'Institut des Métiers de Saint Etienne
- 1 en apprentissage CAP Cuisine au Lycée Professionnel Rabelais à Dardilly
- 1 en 3^{ème} prépa pro au lycée Japy à Lyon 1^{er}
- 1 en Apprentissage CAP Couvreur à la Maison des compagnons du devoir de Lyon

Attestations, Certificats ou Diplômes obtenus en 2019

Les attestations certificats ou Diplômes visés pour chaque jeune sont répertoriés dans le projet pédagogique :

ASSR 1 : Attestation de Sécurité Routière 1^{er} niveau - **8 jeunes** l'ont obtenue

ASSR 2 : Attestation de Sécurité Routière 2^{ième} niveau - **3 jeunes** l'ont obtenue

BSR : Brevet de Sécurité Routière – **10 jeunes** l'ont obtenu

CFG : Certificat de Formation Générale – **8 jeunes l'ont obtenu**

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle – **2 jeunes** l'ont obtenu
Option Agent Polyvalent de restauration

2- 4 L'unité d'Hébergement Séquentiel

(partie rédigée par Mr MAHDADI - adjoint de direction responsable de ce dispositif en l'absence de M. MAZIANE)

La structure d'hébergement est située à Loire sur Rhône et est constituée de 2 appartements en rez-de-jardin reliés entre eux pour ne former qu'une grande unité de vie de 300 m² composée de 8 chambres. Elle permet d'accueillir chaque nuit, 8 jeunes de 12 à 18 ans selon plusieurs modalités d'accompagnement.

Comme l'ensemble de l'institution, cet outil de prise en charge du DITEP a entamé une mutation devant permettre plus de souplesse et de réactivité afin de répondre au plus près au besoin des jeunes et des familles.

Fonctionnant sur 4 nuits par semaine, nous sommes en mesure de proposer un accueil allant d'une à quatre nuits par semaines.

Entre septembre et décembre 2019, **18 jeunes** ont pu bénéficier de cette modalité de prise en charge.

Nous avons également travaillé la possibilité d'accueillir certains jeunes afin de faciliter la mise en stage (sur une ou plusieurs semaines).

Nous avons aussi travaillé la possibilité d'accueillir des filles et ainsi proposer aux jeunes un accueil mixte. Ceci devrait se mettre en place au cours de cette année 2020.

L'engagement se contractualise par la signature d'un avenant au contrat de séjour, généralement par les parents ou les représentants légaux et le jeune, avec des objectifs précis et identifiés.

En 2019, les jeunes de l'hébergement ont participé à deux transferts de trois nuits chacun, à Sète.

2- 5 L'Unité d'Accompagnement Renforcé (U.A.R.)

(partie rédigée par Mr LE BOUCHER - adjoint de direction responsable de ce dispositif)

En 2019, **150 séjours** ont eu lieu dont **91 pour des jeunes de La Cristallerie et 59 pour d'autres institutions du Rhône, de l'Ain et de l'Ardèche.**

109 jeunes en ont profité.

La réorganisation de La Cristallerie a forcément impacté le travail des cadres. C'est ainsi que j'ai repris la responsabilité de ce dispositif. Lorsque le Directeur m'a fait part de ce changement en juillet 2019, j'étais loin d'imaginer que j'allais être la personne qui allait procéder à la fermeture de ce dispositif.

Volontairement, je ne mettrai que peu de données chiffrées. A quoi bon ? Nous le savons le taux d'activité de ces trois dernières années ne répondait pas aux exigences de l'ARS. Je vais prioriser la parole des jeunes, des familles et des professionnels.

Nous avons envoyé un courrier aux familles les informant de la fermeture de l'UAR. En parallèle, je me suis rendu à Echalas pour en informer les jeunes qui faisaient un séjour. Nous avons effectivement pensé que tous les jeunes devaient avoir l'information dans la même temporalité. Ce soir-là, trois jeunes étaient présents. Thomas (le prénom a été évidemment changé) a eu cette réaction : **« Ou je vais aller quand ça se passe mal au collège ? »** Thomas ne pose-t-il pas là une question pertinente ? N'est-il pas au cœur de la préoccupation légitime de la rupture de parcours ? Je n'ai pas pu rassurer Thomas sur ce qu'il allait devenir en cas de difficultés au collège.

Madame H, mère de Gilles, un habitué, vient chercher son fils après sa semaine à l'UAR. Elle a reçu le courrier et demande à qui elle peut adresser un courrier pour dire son désaccord sur la fermeture. Il s'avère que les séjours de Gilles ont du sens pour lui, mais en ont aussi pour sa mère qui a travers ces semaines trouve du répit de ne pas être avec son fils 7 jours sur 7.

Madame H devra renoncer à son droit au répit.

Lorsque la fermeture de l'UAR a été annoncée aux salariés de la Cristallerie, des questions ont été posées. Je les retranscris ici, doutant fort qu'elles trouvent réponses :

- Quelle logique y-a-t-il à fermer un dispositif qui concoure à éviter la rupture de parcours, alors même que cela est présentée comme une priorité ?
- Quelles réponses apporterons-nous à des jeunes qui devront être mis à distance de La Cristallerie ? L'exclusion temporaire ? Même question pour les jeunes collégiens.
- Pour certains jeunes, l'UAR s'inscrit en alternative (et/ou en alternance) à l'hospitalisation. Seule l'hospitalisation sera le recours ?
- L'exclusion définitive ne risque-t-elle pas d'être plus importante lorsque l'UAR sera fermée ?
- La décision de l'ARS ne nous met-elle pas dans des contradictions voire des impossibilités de travailler et de répondre à la fois à la nécessité de passer en DITEP, de mettre en œuvre le PRS et en même temps supprimer un outil important dans la prise en charge des adolescents, outil qui permet de répondre pour partie aux orientations actuelles ?
- L'UAR est un outil assez fortement utilisé pour les jeunes suivis en ambulatoire. En fermant l'UAR, on prend le risque de multiplier les conseils de discipline et les exclusions définitives du milieu ordinaire des jeunes notifiés.

Ces questions qui mériteraient réponses viennent se croiser avec une forme de colère des professionnels face à un sentiment de gâchis pour le travail qui a été accompli à l'UAR tout au long de ces années de fonctionnement. Je joins à ce rapport deux bilans qui montrent bien à la fois le travail qui est effectué dans ce dispositif et qui illustrent aussi les besoins des jeunes d'avoir un lieu de répit.

COMPTE RENDU DE LA SEMAINE

Du 21 au 24 octobre 2019

Y. G.

Origine de la demande et motif :

Depuis la rentrée 2019/2020, G. montre des signes de mal-être très importants qui ont nécessité l'intervention des pompiers à deux reprises. Très envahi par des problèmes d'ordre familial et personnel, G. n'arrive plus à s'investir dans les ateliers de médiation proposés à l'ITEP et ce malgré une volonté de progresser et avec des compétences certaines.

Attentes relatives à ce séjour :

- Aider G. à s'apaiser afin qu'il puisse se réinvestir et se projeter dans un avenir proche sur son projet de vie en essayant d'être moins envahi par sa problématique familiale.

- Aider G. à se fixer des objectifs atteignables afin de réduire les situations d'échecs qu'il n'arrive plus à supporter.

Observations de l'équipe éducative pendant le séjour :

En raison de difficultés de circulation, G. arrivera ce lundi matin au moment du repas, rejoignant à table les trois autres adolescents qui partageront son séjour à l'UAR. N'ayant pas pu participer au temps d'accueil collectif le matin, les lieux, l'équipe et le fonctionnement de l'UAR lui seront présentés individuellement après le repas.

Pour autant, G. intègre rapidement le groupe et participe aux échanges, s'engageant naturellement dans la rencontre avec les autres, jeunes comme adultes.

G. exprime peu d'appréhension pour ce premier séjour. Il nous montre dès les premiers moments, par les termes qu'il emploie pour s'adresser aux éducateurs, et par les anticipations qu'il a des fonctionnements de collectivités, qu'il a, en effet, une certaine habitude de côtoyer des espaces institutionnels, et des professionnels.

Rapidement, G. sollicite davantage les échanges avec les adultes, qu'il ne sollicite les autres adolescents. Lorsque les éducateurs ne sont pas disponibles, il s'isole dans sa chambre pour écouter de la musique ou lire, et investit assez peu les espaces collectifs avec ses pairs.

G. favorise des conversations duelles avec les adultes, même en présence du groupe. Il y livre aussi, sans précaution, des éléments personnels et nous devons l'inviter à plusieurs reprises à réserver certains sujets pour les aborder dans les espaces plus appropriés.

Malgré un groupe plutôt convivial cette semaine, et la présence d'un autre jeune qui, comme G., découvre l'UAR, G. se retrouve rapidement isolé des autres. G. ne cherche pas à « faire groupe » avec ses pairs. Il n'a d'abord pas investi les activités collectives, et n'a pas voulu participer aux sorties extérieures avec le reste du groupe, au prétexte d'une météo peu favorable, et d'un sentiment de fatigue.

Cette mise en retrait a favorisé les tensions avec les autres, et avec l'un des adolescents plus particulièrement. Dans les « frictions », G. devient très rapidement menaçant verbalement, invitant à la violence physique, sans mesurer par ailleurs sa témérité dans cette situation.

G. s'excusera pour ces menaces. Il sera en mesure, lors d'une autre tension avec ce jeune, de venir solliciter la protection des adultes et de verbaliser sa colère et son envie « *de le frapper* », et de contenir ainsi un passage à l'acte.

Il sera aussi en capacité de se remettre en question, de reconnaître ses erreurs et d'aller s'excuser auprès de ses pairs de lui-même et sans que nous le lui demandions.

G. participera plus volontiers à un cache-cache nocturne le mardi soir, d'autant que le jeune avec qui les tensions persistent en est exclu. Cette nouvelle répartition du groupe permettra de rééquilibrer les relations entre tous, et à G. de trouver davantage sa place au sein du groupe sur la dernière journée.

G. a investi les relations avec les adultes, et a cherché activement à créer du lien, en accentuant les références à une culture commune. Il est beaucoup question des origines, et notamment des différenciations culturelles dans les échanges avec G. Qu'il s'agisse de ses propres origines, dont il s'approprie la multiplicité, attaché à s'inscrire dans l'histoire de sa famille ; ou bien qu'il s'agisse des origines des adultes qu'il sollicite beaucoup dans leurs dimensions culturelles. Son intérêt pour la différenciation des cultures est très marqué, au profit d'échanges très riches avec G., qui a beaucoup de connaissances. Mais cela l'amène aussi à énoncer des généralisations, voire des clichés, parfois maladroits.

G. s'est senti bien cette semaine, regrettant même que le séjour se termine le jeudi, plutôt que le vendredi. Dans le quotidien, G. a été porté par une envie de « bien faire » et s'est investi dans les tâches quotidiennes avec application, faisant preuve d'acquis éducatifs solides. Les relations avec ses pairs restent problématiques et sera un axe important à travailler. Nous sommes prêts à le ré-accueillir pour continuer ce travail avec lui.

Echalas, le 24/10/2019

L'équipe éducative.

COMPTE RENDU DE LA SEMAINE

Du 21 au 24 octobre 2019

Origine de la demande et motif :

Demande faite par la Cristallerie, soutenue par le lycée et travailleurs sociaux.
Adhésion de la famille et famille d'accueil.

Attentes relatives à ce séjour :

Réfléchir à ce qu'il a fait.
Offrir à J. un espace pour réfléchir à sa motivation dans sa formation.
Prise de conscience sur ses passages à l'acte. L'accompagner dans sa propre remise en question.

Observations de l'équipe éducative pendant le séjour :

J. s'est présenté quelque peu fermé ce lundi matin, mais réceptif à l'humour. Il exprime clairement sa désapprobation pour ce séjour, du fait qu'il garde un mauvais souvenir de son dernier séjour, en septembre 2016, semaine qui avait été marquée par des débordements groupaux dans lesquels il avait été aspiré malgré lui. Le fait de recontextualiser ces événements, et la rencontre avec les trois adolescents qui partageront avec lui ce séjour, lui permettront d'être rassuré rapidement. En s'appuyant aussi sur le souvenir des expériences qu'il a beaucoup appréciées à l'UAR (cache-cache nocturne, activités en forêt), il se projette facilement sur la semaine et devient vite force de proposition au sein du groupe. Faisant le lien avec son dernier séjour en 2016, J. dit rapidement sa réticence à être entouré d'adolescents « conflictuels », « qui se bagarrent » et fait le lien avec les difficultés qu'il rencontre au lycée depuis la rentrée. S'il se sent bien au sein de l'internat, les tensions qu'il vit au lycée semblent le mettre en difficulté. C'est pourquoi, il exprime son besoin de tranquillité cette semaine. Aîné du groupe cette semaine, J. s'engage avec maturité dans les échanges collectifs et notamment durant le temps « récits et discussions » animé par Sophie, psychologue de l'U.A.R. J. a été très participatif durant ce temps, échangeant avec beaucoup de pertinence.

Lors du temps de carnet de bord, nous sommes revenus avec lui sur l'incident qui a justifié son exclusion de 2 jours du lycée.

Bien qu'il soit mis en cause par un dépôt de plainte, J. ne se reconnaît pas comme auteur de cette agression, et à l'inverse décrit sa participation comme étant intervenue en protection de la jeune fille agressée.

Dans les conflits qu'il côtoie, J. décrit son comportement comme « passif ». Mais il reconnaît être facilement attiré « *par curiosité* » par les conflits des autres et les bagarres, autant qu'il les redoute.

Nous avons pu observer en effet cette semaine, une vraie difficulté à ne pas céder à l'excitation : lors d'un temps de transition, une montée d'excitation groupale a amené les éducateurs à demander à chaque jeune de regagner sa chambre un temps.

Entendant le ton se durcir de la part des adultes, J. le premier regagne sa chambre énonçant qu'il préfère aller se calmer, porté par une sincère envie de ne pas « déborder ».

Mais presque immédiatement, J. ressort de sa chambre pour entretenir l'excitation.

De manière plus générale, il dit être plutôt satisfait de ses apprentissages et envisage même après son C.A.P de passer un baccalauréat professionnel. Sa motivation pour poursuivre sa formation est réelle et J. affirme son intérêt pour le métier de paysagiste.

J. paraît à l'aise avec l'environnement champêtre que propose l'U.A.R.

Il garde toujours le même plaisir à construire des cabanes, faire des jeux de société, profiter du City-stade ou du cache-cache nocturne.

Il a été partant pour toutes les activités proposées et parfois même l'initiateur.

Souvent en retrait, parlant peu, il se dégage de lui néanmoins une certaine tristesse sans que l'on sache véritablement d'où cette dernière provient.

Il a eu parfois besoin de sortir du groupe afin d'aller se promener seul.

Nous avons favorisé ces temps en lui donnant une heure de retour qu'il a toujours respecté nous montrant ainsi que nous pouvions lui faire confiance.

La semaine de J. a donc été plutôt positive dans le sens où il a pu se reposer, souffler, dans un groupe plutôt apaisé.

Il maintient donc sa version des événements qui se sont déroulés à Lycée. N'ayant pas d'autres versions, nous avons accueilli ses paroles sans pouvoir juger de leur bien-fondé ou pas.

En tout cas, J. sait qu'il peut re-solliciter un séjour s'il en éprouve le besoin.

Echallas, le 24/10/2019

L'équipe éducative.

2-6 Le service social

(partie rédigée par Mme CHAMBAZ et Mme ROCHAS, assistantes de service social)

L'assistant(e) de service social en DITEP a pour mission d'accueillir, de conseiller, d'orienter et d'accompagner les familles des jeunes reçus dans l'établissement. Il/elle met aussi en œuvre toutes les actions facilitant leur accès à l'autonomie et leur insertion socio-professionnelle. Le service social se situe aux interstices des fonctions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques. Il est un facilitateur des relations entre les différents acteurs de la situation du jeune, en interne, mais aussi à l'extérieur.

L'accompagnement social commence dès l'entretien d'admission. Cette rencontre pluridisciplinaire a pour objectif de recueillir les éléments destinés à assurer la prise en charge la plus personnalisée et efficiente possible de l'adolescent. Cette rencontre permet aussi de repérer les difficultés pouvant être des freins à l'acquisition des compétences nécessaires à son inclusion, et de tisser des liens avec l'environnement familial et social en coordination avec les partenaires extérieurs.

Dans le cadre du projet personnalisé de l'adolescent, il est en relation avec toutes les personnes liées à la situation, et peut accompagner le projet de ce dernier dans sa globalité

L'année 2019 a vu l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale à mi-temps pour compléter le poste à temps plein. Lors de son arrivée en janvier, les jeunes se répartissaient par cycle. Le poste à mi-temps était consacré aux plus jeunes (12-14 ans) sur le cycle 1. L'assistante de service social à temps plein se consacrait aux plus âgés du cycle 2 (15-20 ans).

Depuis le passage en DITEP et la création des trois unités, le poste à mi-temps est dédié à une unité et le temps plein aux deux autres, sans distinction d'âge.

| Entretiens familles | Visite à Domicile | Dossiers MDMPH | Ateliers | Entretiens jeunes | Rencontres partenaires |
|---|-------------------|----------------|-----------------------|-------------------|------------------------|
| -admissions -entretiens autour du projet -entretiens avec les partenaires | | | Vivre ensemble Grands | | |
| 191 | 15 | 21 | 5 | 28 | 80 |

Les relations avec les familles représentent l'essentiel de l'activité de l'assistant de service social en DITEP. **191 entretiens ont été réalisés avec les familles** et elles nous ont reçues à **15 reprises** à leur domicile. Les demandes de prolongation de notification MDPH peuvent aussi être des temps de rencontre autour du projet de leur enfant.

Un travail s'est amorcé autour de l'accès à l'autonomie et de la majorité. Dans ce cadre, les jeunes majeurs eux-mêmes ont été reçus pour pouvoir parler de leur avenir et/ou de leur orientation. Les travaux de groupe et les interventions sociales d'intérêt collectif sont encore à développer pour l'année 2020.

Le maillage territorial commence lui aussi à se tisser autour des situations de nos jeunes, tant dans le champ thérapeutique, qu'éducatif ou scolaire (établissements scolaires, médicaux ou médicaux sociaux, prévention, insertion).

En 2020, dans le cadre du passage en DITEP, la prévention des ruptures de parcours, la continuité et la transversalité sont l'occasion de retravailler sur les liens en interne et leur fluidité.

Ainsi, la perspective de prise en charge d'une plus large tranche d'âge permettra d'envisager le parcours de l'enfant dans une vision plus globale, de l'enfance à l'âge adulte, avec le plus de fluidité possible. Un groupe de travail pluridisciplinaire destiné à coordonner l'action du service social et du service de suite a été mis en place depuis septembre 2019.

2-7 Le service de suite

(partie rédigée par M. LANG – éducateur spécialisé)

Pour les jeunes qui sont sortis les années précédentes, le suivi se poursuit favorablement pour certains jeunes, plusieurs sont en mesure d'obtenir leur CAP à la fin de l'année, d'autres ont

entamé des formations, se sont inscrits à la mission locale, ont eu un emploi soit dans l'ordinaire soit en ESAT et quelques autres en difficultés et en rupture plus ou moins avancée de liens avec le service de suite de l'ITEP.

Aujourd'hui avec les sortants de cette année, le décompte est comme tel :

- 6 jeunes bénéficient d'un suivi très régulier avec des contacts permanents.
- 19 jeunes ont des contacts moins réguliers.
- 12 jeunes ont des contacts éloignés.
- 42 jeunes ne sont pas en contact avec le service de suite.

En 2019, le service de suite a continué d'accompagner et soutenir, en lien avec les équipes de « La Cristallerie », certains jeunes encore inscrits à l'ITEP. La possibilité d'avoir des conventions de stage en milieu protégé sans limite de temps est un outil utilisé régulièrement.

On peut souligner que des jeunes qui ont fait preuve d'un absentéisme récurrent avant la sortie (absence quelquefois de plus d'un an) sont des jeunes qui ne sont pas ou très rarement en demande auprès du service de suite. Le service est également sollicité de façon ponctuelle par des jeunes qui ne sont plus bénéficiaires du service de suite ou des services médico-sociaux qui s'en occupent.

Certaines situations mobilisent le service de suite de manière intensive sur une période dans la mise en œuvre d'un projet. Lorsque ce projet aboutit, le service de suite reste plus ou moins actif en fonction des situations mais toujours en veille. Pour exemple, dernièrement, la situation d'un jeune a nécessité un accompagnement très régulier depuis 6 mois en vue d'un projet d'accueil au centre de COTAGON qui se concrétisera en avril 2020. Suite à cette phase, le service de suite se mettra en veille.

La recherche de partenaires, de structures, à chaque fois différentes en fonction des situations est par moment chronophage.

En plus de ces accompagnements, le Service de suite participe :

- à un groupe "Ados" qui regroupent des professionnels du bassin Givordin (Unité psychiatrique Mongelat, CMP Ados et Adultes, CMPP, CPEF, infirmières scolaire, PRE (Programme de réussite éducative) Givors et Grigny, CSAPA, éducateurs de prévention, centres sociaux Givors /Grigny, Conseil Général...) dans le cadre du CLSM de Givors (Conseil Local de Santé Mentale de Givors). Ce groupe se réunit tous les 2/3 mois environ soit 4 rencontres par année scolaire. Le temps est de deux heures qui permettent l'échange des informations diverses concernant le secteur médico-social du bassin, la présentation d'un service ou d'une structure et l'étude d'une situation rendue anonyme.

- à un collectif de Services de Suite qui regroupe des établissements médico-sociaux (DITEP, IME, IMPRO, ESAT, SAVS, SESSAD, service logement en appartements...) qui partagent les mêmes besoins dans l'accompagnement des jeunes qu'ils accueillent. Ces temps permettent de maintenir des liens et de s'informer mutuellement sur des nouveautés, des changements, des textes de lois concernant nos pratiques. Un établissement ou service potentiellement partenaires est invité à chaque réunion. Cette année ont été reçus : le SIP (Service d'Insertion Professionnelle) d'Hélène Rivet, un délégué aux Tutelles, le foyer la Providence de l'ALGED et son service d'Accueil Temporaire, la Chambre des Métiers et la CCI.

- au bilan annuel de la Chambre des Métiers sur la Campagne Apprentissage. Sont présents les référents CCI et Chambre d'Agriculture ainsi que des établissements de formation qui pratiquent des adaptations pédagogiques, des prestataires AGEFIPH qui prennent en charge nos jeunes pour ces adaptations. Ce dernier point est en cours d'évolution. En effet,

l'établissement évoluant d'ITEP en Dispositif ITEP, cet accompagnement auprès de la chambre des métiers est de plus en plus réalisé par les éducateurs référents. Un travail est en cours de réflexion quant aux différentes articulations à trouver entre le service de suite, le travail mené en ambulatoire et les jeunes proches de la fin de leurs prises en charges en interne. L'évolution concerne aussi l'articulation avec les assistantes sociales de l'ITEP mais aussi la constitution d'une équipe avec une psychologue et un adjoint de direction attribué au service suite.

2-8 Les activités du mercredi

(partie rédigée par Mr LE BOUCHER- adjoint de direction)

Dans l'emploi du temps des jeunes, le mercredi est une coupure de rythme de la semaine. Les jeunes sont attendus à 8h45 et repartent à 13h après le déjeuner. La matinée est consacrée à des activités socio-éducatives encadrées par des éducateurs, des enseignants ou des éducateurs techniques.

De janvier à juillet 2019, nous n'avons pas introduit de changement par rapport à l'année 2018.

Nous avons gardé les mêmes activités (Escalade, arts plastiques, Cross fitting, escalade, équitation, foot, piscine et BSR), toujours avec le principe de transversalité aux deux cycles.

En effet les jeunes, quel que soit leur âge et leur cycle, peuvent s'inscrire sur toutes les activités (à l'exception toutefois du BSR, réservée aux jeunes de 14 et plus) et elles sont encadrées par des professionnels de l'un ou l'autre cycle.

Nous avons maintenu l'obligation pour le jeune qui choisit une activité de la pratiquer un trimestre complet et ce afin d'éviter de zapper d'une activité à l'autre et de privilégier une progression.

A la fin de chaque trimestre, les éducateurs référents demandent aux jeunes leur choix pour le trimestre à venir et le jeune repart sur une nouvelle activité ou peut, s'il le désire continuer sa progression dans le sport choisi au trimestre précédent.

Certaines activités (l'escalade par exemple) peuvent être l'occasion de journées particulières durant les semaines d'activités.

D'août à décembre 2019, nous avons fait un choix quelque peu différent. Nous avons gardé le principe de transversalité tant pour les jeunes que pour les adultes ce qui permet un brassage des Unités mais nous avons délesté les éducateurs techniques d'encadrement de ce temps.

Il faut savoir qu'un éducateur technique ne peut pas être en « présence jeunes » plus de 27h. En leur ôtant la responsabilité des activités, cela a permis de faire fonctionner les ateliers sur la totalité des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Avant ce choix, les ateliers ne fonctionnaient pas les vendredis après-midi car les éducateurs techniques étaient en « temps de préparation ».

En prenant cette option, nous avons dû réduire la voilure du nombre activités proposées aux jeunes. Il reste le foot, la piscine, l'escalade, les arts plastiques et l'équitation. Après quatre mois de fonctionnement, nous ne constatons pas de dysfonctionnement, ce qui nous conforte dans ce choix.

Le fonctionnement en Unité et la réactivité que cela donne a permis sur ces quatre premiers mois, à des jeunes suivis en ambulatoire, de bénéficier des activités du mercredi. Auparavant, cela a pu se faire à titre exceptionnel, tandis qu'actuellement entre 1 ou 2 jeunes de chaque Unité suivi en ambulatoire est inscrit sur ce temps du mercredi.

2 -9 Démarche d'amélioration de la qualité en 2019

En 2019, la démarche d'amélioration continue de la qualité est caractérisée par :

- un Comité de Pilotage composé du directeur, d'un adjoint de direction, du responsable de la sécurité, d'une orthophoniste, d'un éducateur spécialisé, d'un professeur des écoles, d'un psychologue, d'une professionnelle sur des fonctions de maitresse de maison et d'agent d'entretien, d'une assistante de direction. La présence de la direction permet d'acter les décisions nécessaires et de donner toute sa dimension et sa légitimité au COPIL.

- **8 réunions** du COPIL en 2019.

- la poursuite des actions définies dans le plan d'actions 2017-2018 validé par le Conseil d'Administration de l'OLPPR le 14 février 2017.

- la mise à jour régulière du tableau de suivi des actions par le COPIL avec un point d'avancement présenté lors d'une réunion institutionnelle le 26 août 2019.

- **une nouvelle phase d'auto-évaluation** (à partir du nouveau référentiel), finalisée au 1^{er} semestre 2019.

- l'élaboration **d'un nouveau plan d'actions qui couvrira la période 2019/2021** (tableau ci-après mis à jour le 30 janvier 2020).

Tableau de suivi du plan d'actions 2019-2021

| Action 1 | | | | Action 2 | Action 3 | Action 4 | Action 5 | Action 6 | Action 7 | | | Action 8 | Action 9 | Action 10 | | |
|--|---|--|---|---|---|--|---|--|---|--|---|---|--|---|---|--|
| Porter le projet de l'UAR sur l'extérieur et en interne | | | | Le projet de l'UH | Les PPA | RBPP | EVASOFT | Procédure recueil des plaintes et réclamations | Evolution La Cristallerie | | | Les écrits | DUERP | Réseau | | |
| Developper le partenariat de l'UAR | Présenter le nouveau projet | Associer les familles aux projets | Garantir un espace privatif pour les affaires de chaque jeune | Continuer à adapter les modalités d'accompagnement | Continuer à adapter le projet de l'UH en veillant à l'accessibilité de ce dispositif à chaque jeune | Travail d'élaboration du PPA avec les familles | Diffuser les RBPP afin de favoriser leur appropriation par les professionnels (groupe de travail sur des thématiques) | Veiller à ce que les données soient renseignées sur EVASOFT | Formaliser une procédure de recueil des plaintes et réclamations des jeunes et des familles | Accompagner les professionnel / passage en DITEP | Actualiser les différents documents/ passage en DITEP redéploiement de l'activité et passage aux PEP | Associer les familles à l'évolution de La Cristallerie (Favoriser leur participation au CVS) | Systématiser les différents écrits de suivi des jeunes et préciser les attentes quant à leur contenu | Actualiser le DUERP | Developper le partenariat notamment avec le secteur professionnel | Rechercher des contributeurs à la Taxe d'Apprentissage |
| Présenter le dispositif à de nouveaux DITEP | Poursuivre travail avec les différents DITEP partenaires, notamment par le biais de rencontres régulières | Mettre en place systématiquement des questionnaires jeunes-familles et professionnels: envoi par l'équipe de l'UAR par courrier ou par mail. L'envoyer en différé 1 fois par trimestre. Depouillement par l'équipe de l'UAR. | Acheter des casiers qui ferment à clés. Devis à faire passer par l'équipe de l'UAR. | Travail au quotidien en appui sur les questionnaires, les attentes des professionnels | Mise en place de la mixité à l'UH | Ajuster le trame du PPA / passage en DITEP | Liens entre notre pratique et les RBPP | Formation à destination du pôle thérapeutique | Constituer un groupe de travail avec des familles, des professionnels, des administrateurs (à partir d'une présentation au CVS) | Poursuivre la dynamique engagée | Actualisation du projet d'établissement avec notamment le projet relatif à l'ambulatoire | Poursuivre la dynamique d'information même s'il faut encore réfléchir à favoriser une plus forte participation | Constituer un groupe de travail pour réaliser un inventaire des différents écrits, leur sens et leur contenu. Identifier une forme de guide de bonnes pratiques des écrits. S'appuyer sur l'intervention d'un juriste? | Participation au groupe associatif | Invitation à la porte ouverte | Inviter des professionnels au restaurant pédagogique |
| Etudier la perspective d'une ouverture à la protection de l'enfance | Developper la diffusion des outils de communication | Modalités à travailler avec l'équipe à partir de ces propositions. | | | Servir aux portes pour respect de l'intimité | selon les besoins, ajuster les modalités de rencontre avec les parents (et responsables légaux) pour l'élaboration et la signature des PPA | Envoyer un temps d'information collectif sur l'HAS et les RBPP? | Rappeler le sens et l'utilité des écrits | | | Retravailler le livret d'accueil en associant des jeunes | Interroger le jour du CVS (samedi matin ou en soirée?) | Diffuser cet inventaire et veiller à son application | Veiller à sa diffusion et à son appropriation | Inviter des professionnels au restaurant pédagogique | |
| Diffuser plaquette de présentation et notamment sur le site de l'association | Reflexion à l'organisation d'une porte ouverte | Soutien à l'anticipation des séjours qui peuvent l'être | | | Identifier des temps de réflexion avec l'équipe de l'UH pour penser la mixité. Faire un retour aux équipes de La Cristallerie sur ces élaborations. | Identifier les différentes étapes de construction du PPA jusqu'à sa finalisation | Reactualiser le contenu des clés USB remises aux salariés | Intégrer sur EVASOFT l'emploi du temps des jeunes | | | Actualiser le règlement de fonctionnement | Journées portes-ouvertes à systématiser une fois par an. | | Mise en place d'exercice d'évacuation et rappeler les consignes | Constitution d'un listing des différents lieux de stage | |
| Reflexion à l'organisation d'une porte ouverte | | Possibilité de visiter préalablement l'UAR et de rencontrer l'équipe | | | Mise en place d'un groupe de travail autour d'une enquête de satisfaction auprès des familles et des jeunes voire les partenaires - Mme JEROM | Assurer la continuité du travail relatif au PPA avec les familles ou responsables légaux | Réunions de travail sur des thématiques des RBPP | Intégrer sur EVASOFT la partie du dossier médical et du dossier social | | | | Questionnaires de satisfaction? (lors de la porte ouverte lors du départ). A travailler ou finaliser avec le CVS? | | | | |
| | | Reflexion à l'organisation d'une porte ouverte | | | | Préciser, affiner les objectifs du PPA en termes évaluables | | Mettre en place des formations pour les personnels à l'usage d'EVASOFT | | | | | | | | |
| | | Organiser une visite de l'UAR pour les professionnels concernés de La Cristallerie | | | | Réinterroger la dénomination des réunions PPA: réunions de pré-projets? | | Rediffuser le guide utilisateur | | | | | | | | |
| | | | | | | Prise en compte de la majorité Groupe initié par M. BOUZOUKA | | | | | | | | | | |
| | | Actions réalisées | Actions en cours | Actions non démarrées | | Groupes de travail à envisager | | | | | | | | | | |

Perspectives pour 2020

- la consolidation du nouveau fonctionnement en DITEP
- le redéploiement d'une partie de l'activité sur le secteur sud métropole dès que des locaux adaptés auront été trouvés.
- la fermeture de l'UAR à la date du 3 juillet 2020 et le redéploiement des moyens en 17 places ambulatoires avec un âge d'accueil étendu.

Givors, le 11 mars 2020
Patrick LAVOISIER
Directeur

GLOSSAIRE

| | |
|---------------|---|
| <i>ASE</i> | Aide Sociale à l'Enfance |
| <i>CATTP</i> | Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel |
| <i>CCI</i> | Chambre de Commerce de d'Industrie |
| <i>CMA</i> | Chambre de Métiers et de l'Artisanat |
| <i>CMP</i> | Centre Médico Psychologique |
| <i>CMPP</i> | Centre Médico Psycho Pédagogique |
| <i>COFIL</i> | Comité de Pilotage |
| <i>DEAT</i> | Dispositif Expérimental d'Accueil Temporaire |
| <i>DIPEC</i> | Document Individuel de Prise en Charge |
| <i>ESAT</i> | Etablissement et Service d'Aide par le Travail |
| <i>ESMS</i> | Etablissements et Services Médicaux Sociaux |
| <i>ESS</i> | Equipe de Suivi Scolaire |
| <i>ET</i> | Educateur Technique |
| <i>ETP</i> | Equivalent Temps Plein |
| <i>IME</i> | Institut Médico Educatif |
| <i>IMPro</i> | Institut Médico Professionnel |
| <i>ITEP</i> | Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique |
| <i>MDPH</i> | Maison Départementale des Personnes Handicapées |
| <i>MECS</i> | Maison d'Enfants à Caractère Sociale |
| <i>MFR</i> | Maison Familiale et Rurale |
| <i>OLPPR</i> | Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône |
| <i>PAE</i> | Pole d'Accompagnement Extérieur |
| <i>PPA</i> | Projet Personnalisé Adapté |
| <i>PRS</i> | Projet Régional de Santé |
| <i>SAVS</i> | Service d'Accompagnement à le Vie Sociale |
| <i>SEGPA</i> | Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté |
| <i>SESSAD</i> | Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile |
| <i>UEE</i> | Unité d'Enseignement Extérieur |
| <i>ULIS</i> | Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire |

